

Aujourd'hui, être libre, c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

ROBI VREIZH



Histoire et politique

*La mobilisation pour le
logement continue*

OCTOBRE | HERE

N° 705 | 5,00 €

B 92009 - 705 - F. 5,00 €



3 789200 905007 07050



Bénédicte Pagnot réalisatrice

Quand, en 2016, mes deux camarades – Nathalie Marcault et Emmanuelle Mougne – et moi avons décidé de répondre ensemble à un appel à projets pour la réalisation d'un documentaire sur la transformation d'une grande friche du polder de Brest en terminal portuaire pour les EMR, ce sigle nous était totalement inconnu ainsi que ce qu'il recouvrait : les énergies marines renouvelables.

« Nous avons pu observer la dépendance d'une région aux décisions de l'État en matière d'énergie et constater le fil rompu entre bon nombre de citoyens et leurs représentants politiques »

Nous ne savions pas que la construction de six parcs éoliens off-shore sur les côtes françaises avait été décidée par l'État, que les premiers appels d'offre dataient de 2011, qu'une hydrolienne immergée dans le Fromveur avait fourni de l'électricité à Ouessant... Nous étions comme le quidam qui entend aux infos matinales, d'une oreille endormie, que « le parc éolien de Fécamp a été attribué au consortium EDF-Enbridge-WPD » ou que « le démonstrateur Floatgen a été mis à l'eau avec succès au large du Croisic » et boit son café sans avoir la moindre idée ni du sens ni des conséquences de ces phrases ! Toutes les trois avons donc vécu la réalisation de notre film comme une occasion d'acquérir des connaissances sur ce sujet très complexe (car politique, économique, écologique, scientifique, industriel).

Un éclairage tangible et sensible

Afin de proposer aux spectateurs un éclairage tangible et sensible de l'enjeu EMR, nous avons choisi de mettre l'humain (ses convictions, ses difficultés, ses ambivalences) au cœur du film. Le décalage des préoccupations des différents protagonistes que nous avons décidés de filmer est flagrant : difficile pour le patron d'une petite société quimpéroise qui développe une hydrolienne de voir l'hydrolien totalement absent de la feuille de route énergétique 2019-2028 décidée par l'État ; impossible pour le pêcheur de coquilles Saint-Jacques de ne pas s'inquiéter de la future présence de 62 éoliennes plantées dans sa zone de pêche ; angoissant pour des élus régionaux qui tricotent un pari industriel depuis 2009 d'attendre le résultat de négociations tarifaires réclamées par Bercy qui mettront peut-être en péril toute leur stratégie.

L'enjeu des énergies marines

Pendant nos trois ans de tournage, nous avons pu observer la dépendance d'une région aux décisions de l'État en matière d'énergie et constater le fil rompu entre bon nombre de citoyens et leurs représentants politiques. Nous avons également découvert de consternantes aberrations comme la fermeture d'une usine de fabrication d'hydroliennes à Cherbourg un mois et demi après son inauguration (nous ne l'évoquons pas dans le film).

Dans le secteur des EMR, personne ne prétend que c'est LA solution contre le réchauffement climatique à l'œuvre, mais seulement une partie de la solution. Alors, constater (en faisant notre film) à quel point une convergence de pensée et d'actions pour mettre en place ce bout de solution est difficile à construire – voire impossible – nous a paru, il faut bien l'avouer, assez désespérant.

Nucléaire, la nouvelle formule magique

Comme est désespérant d'entendre quotidiennement, cette affirmation : « L'énergie nucléaire est une énergie propre car décarbonée », qui se veut la nouvelle formule magique à tous les problèmes pour ainsi « reprendre la grande aventure du nucléaire civil en France » (discours d'Emmanuel Macron au Creusot en décembre 2020). En juillet dernier, sur France Inter, un député LR d'Eure-et-Loir (Olivier Marleix) disait la même chose – « Il faut reprendre le fil de notre histoire –, accusant, au passage, les verts d'être coupables d'un impardonnable retard pris sur le chemin du destin français : le nucléaire. D'abord, aucune énergie n'émet zéro carbone (ni la nucléaire ni la durable, aucune !), ensuite, mettre sous le tapis ou renvoyer aux calendes grecques l'énorme problématique des déchets et la question du risque est absolument scandaleux.

Jusqu'à récemment la question de l'énergie était lointaine : on roulait, on décollait, on appuyait sur l'interrupteur sans vraiment réfléchir (voire sans réfléchir du tout) aux sources de l'énergie. Le réchauffement climatique, la mort programmée des ressources fossiles, les accidents nucléaires, la coupure des robinets de gaz, et aussi ces éoliennes plantées dans nos paysages et bientôt sur l'horizon maritime, tout cela devrait nous obliger à nous saisir collectivement de cette question urgente et brûlante : comment se mettre en ordre de bataille pour moins consommer d'énergie et mieux la produire ? Notre film *Contre vents et marées* s'espère une petite contribution à ce débat. Il sera visible sur la plateforme Kub à partir du 10 octobre. ■

édito

On a longtemps dit de l'UDB qu'elle était un « parti de prof ». Et pas n'importe lesquels : de profs d'histoire ! Les géographes, présents aussi, apprécieront, mais l'histoire a en effet toujours été importante au cours des presque soixante ans d'existence du parti et de son journal, que vous tenez entre vos mains. Du fait de sa longévité, *Le Peuple breton* est lui-même un morceau d'histoire de la Bretagne. Refusant d'être placés hors de l'histoire et hors de la cité », comme l'écrivait Albert Memmi en 1957, nous avons participé à la vulgarisation et à la meilleure connaissance de l'histoire de Bretagne.

Et ce travail a littéralement donné des boutons à celles et ceux qui ne supportent pas que les cultures puissent cohabiter au sein d'un même État, à celles et ceux qui ont une conception exclusive de la République, qui doit nécessairement rester « une et indivisible ».

De fait, ces dernières années ont vu ressurgir des historiens qui se sont crus investis d'une mission : celle de juger qui est historien et qui ne l'est pas. Ce faisant, à travers un prisme nationaliste, ils ont entamé une bataille politique tout en niant le faire. Ainsi, Benoît Vaillot, dans un article intitulé *Les ethno-régionalistes contre la République*, expliquait sans trembler que « [le conseil régional] réemploie des symboles inventés dans les années 1930

par des ethno-régionalistes fourriers du fascisme », comprenez le gwenn-ha-du, mais aussi qu'il « est vain de faire la distinction entre ethno-régionalistes modérés, qui viseraient l'autonomie, et ethno-régionalistes extrêmes, réclamant l'indépendance : tous défendent une conception ethnique de l'identité ».

Alors que l'immense majorité de l'emsav se revendique de Morvan Lebesque en ce qui concerne le sentiment d'appartenance (« à chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance »), lire de pareilles idioties pourrait prêter à sourire si elles ne progressaient pas. Être qualifié d'adeptes de Charles Maurras n'est pas pour nous réjouir quand nous situons plutôt sur les traces de Suzanne Citron ou Mona Ozouf.

S'attaquer à des démocrates semble plus aisé que de rentrer dans le lard des véritables fascistes qui, eux, progressent voire gagnent les élections. Cent ans après l'accession au pouvoir de Mussolini, l'Italie vient de porter au pouvoir la fasciste Giorgia Meloni. L'Union européenne continue d'être grignotée de l'intérieur, et ce n'est pas par nous...

➤ GAEL BRIAND



sommaire

L'invitée Bénédicte Pagnot, réalisatrice 2	Politique Plougasnou : ouverture dans la douleur. 17 Petite manifestation à Saint-Nazaire 17	Ar gentelleg brezhoneg Le logement - Al lojañ 34
Le mot de l'UDB Lydie Massard : « Énergie : des choix difficiles pour les collectivités » 5	Médias À Rennes, la radio en breton regarde vers l'avenir 18	Rubriques Gwenn et Du 4 De Brest à Nantes 6/7 Iffig 7 Leurre de vérité 8
Agriculture L'urgence d'une sécurité sociale de l'alimentation 9	International Écosse. La bataille des imaginaires 23 Le francoprovençal n'a pas dit son dernier mot 24/25	Pobl Vreizh Gorbachev, ar reformour touellet 19 Samantha Davies, moraez a-galon 20 Clet Abraham, arzour ar panellou 21 Levriou brezhonek 22
Société Histoire et politique 10/12	Histoire L'hôtel des Monnaies de Rennes 26 27	Couverture : sceau du couronnement en 1458 du duc François II (reproduction par Dom Hyacinthe Morice, 1742) Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois. Les titres et intertitres des articles sont de la rédaction. octobre 2022 Le Peuple breton 3
Un jour avec... Joël Le Gall, élu UDB au Rheu 13	Pages culturelles Livres 28/31 Selaout 32 Musiques de Celtie 33	
Logement Une question définitivement sociale 14 15 Ça bouge au Pays basque 15 Régulation à Saint-Malo. Un an après ? 16		



Quatrième pouvoir

Notre camarade Jakez Louër a retrouvé un article de *Ouest-France* daté du 16 mai dernier qui expliquait que Port-la-Forêt allait fêter cet été ses 50 ans. Le quotidien indiquait que « contrairement aux autres [ports de plaisance], celui-ci n'est pas bretonné ». Cela suscite cette réflexion de sa part...
 « En effet, une mobilisation s'était dressée, en 1973-1974, contre le projet dingy d'une opération immobilière d'envergure accompagnant les travaux d'aménagement de la baie de La Forêt-Fouesnant en zone dédiée à la navigation de plaisance. Un comité de défense des sites de La Forêt-Fouesnant s'était très vite mis en place pour lutter contre ce projet style Côte d'Azur. La section concarnoise de l'UDB s'était jointe à la lutte, comme en témoignent les articles des numéros 111, 112 de 1973 et le 126 d'avril 1974 du *Peuple breton* (dans le même très riche numéro, une extraordinaire tribune de René Dumont). Avec mon ami Paul-Henri Druet (qui vient hélas de nous quitter), j'avais participé à cette bagarre qui m'avait amené à faire la navette entre Concarneau et La Forêt-Fouesnant. Et, ma foi, nous avons eu la satisfaction de voir disparaître ce projet farfelu qui était une insulte à la simplicité naturelle du paysage breton. Le comité de défense des sites de La Forêt-Fouesnant nous avait envoyé une lettre de remerciement pour les articles publiés dans le PB.
 « Je profite que mon stylo soit encore chaud pour dire à Sabine Comès mon admiration pour ses magnifiques couvertures du PB, leur variété, leur justesse. Bravo aussi à toute l'équipe qui fabrique notre PB mensuel. Depuis 1964 ! Et merci aux chroniqueurs, aux auteurs des différents rubriques. Et merci au directeur du PB, Gael Briand. » Jakez Louër, Tréguez (29)

Lundi 31 octobre à Paimpol 45^e Fest-noz de la Toussaint

La 45^e édition du traditionnel Fest-noz de la Toussaint organisé par l'UDB du pays de Paimpol-Goëlo aura lieu le lundi 31 octobre (veille de la Toussaint) à partir de 21 heures, à la salle des fêtes de Paimpol (quai Loti).

Au programme, les groupes Carré manchot et Pennoù Dewet, Duo Guichen, les chanteuses Diridolou-Lavigne.

» Entrée : 7,00 € - gratuit jusqu'à 12 ans



Après le puzzle « Breizh », Bannou-heol édite un nouveau 500-pièces en breton, « Nations celtiques » (militamm "Eroadou keltiek"), toujours à partir d'une carte conçue par Mikael Bodriore-Penlaez.

GWE'N DU L'expert tise.

Il y a 3 jours, j'avais un bleu gros comme une pièce d'un centime, hier, c'était devenu gros comme une pièce de 50 centimes et aujourd'hui, c'est gros comme une pièce d'un euro.

Mouh ?

Whe, docteur ! Il s'est blessé !

T'as fait bobo.

Mouh.

Mouh... je vois.

Que pouvez-vous en dire, docteur ?

Que votre ami a pris de la valeur !

4 Le Peuple breton | octobre 2022

Le mot de l'UDB



Lydie Massard | porte-parole de l'UDB

Énergie : des choix difficiles pour les collectivités

Assurément, le sujet de la rentrée pour les collectivités territoriales sera l'énergie. De 50 € le mégawatt en moyenne au premier trimestre 2021, le prix de l'électricité est passé à 300 € en juin et à près de 1 000 € en septembre. À ce tarif, même les élus les plus sceptiques vont être forcés de pratiquer la sobriété énergétique. Non pas par conviction, mais pour ne pas ruiner leur commune, département ou région.

Cette explosion des factures va en effet obliger les collectivités à faire des choix difficiles : augmenter les impôts, baisser les investissements ou fermer des équipements énergivores. Le risque est grand que cette crise réduise le service public. Et rapidement ! Car les contrats actuels prennent fin au 31 décembre et, même si le gouvernement a prévu un « bouclier », il n'en reste pas moins qu'il faudra bien payer.

Les dépenses d'énergie sont déjà un poste budgétaire volumineux, principalement pour les communes dont le patrimoine bâti est important et qui font fonctionner écoles, crèches, gymnases, locaux associatifs, établissements culturels, centres sociaux ou encore piscines... Pour une commune, les montants peuvent atteindre jusqu'à 3 % des dépenses de fonctionnement. Aussi, on comprend mieux les multiples initiatives visant à réduire l'éclairage nocturne. Dans les villes de taille importante, cela constitue des économies substantielles, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'euros par an. De même, diminuer d'un degré la température génère 8 % d'économie et nombre de communes vont baisser celle de l'eau dans les piscines ou celle du chauffage des gymnases.

Néanmoins, tous les efforts déployés ne parviendront probablement pas à absorber l'envolée des cours de l'énergie, qu'il s'agisse du gaz ou de l'électricité. Si les

communes veulent s'en sortir sur le long terme, il va leur falloir investir massivement pour économiser. D'une part dans l'isolation des bâtiments, d'autre part dans la production énergétique : panneaux solaires sur les toits ou renouvellement de l'éclairage sous forme de LED, chaufferies à bois... on mesure en temps de crise à quel point l'indépendance énergétique de la France grâce au nucléaire était un mensonge. Un mensonge d'autant plus grave qu'il a participé au non-investissement dans les énergies renouvelables. La France est en effet l'un des plus mauvais élèves en Europe en la matière et, aujourd'hui, nous ne pouvons que nous mordre les doigts de ne pas avoir investi de façon plus importante pour décentraliser le réseau.

Il reviendra donc probablement aux collectivités territoriales d'investir elles-mêmes dans ce réseau énergétique de proximité et - qui sait ? - d'inventer de nouveaux services publics locaux puisque l'État est trop dogmatique. Reste que ce n'est pas avec la dépendance quasi totale des collectivités aux dotations de l'État, ni avec leur faible autonomie fiscale ni avec leur faible budget, que celles-ci vont pouvoir investir. Une fois encore, l'absence de décentralisation réelle va créer une injustice crasse : seules les métropoles riches pourront s'engager dans ce chantier titanesque pendant que les plus petites communes gretlotent en hiver, faute de marges de manœuvre financières.

La France ne respecte pas ses objectifs en matière d'énergie renouvelable. Or, celles-ci auraient pu nous faire passer l'hiver dans de meilleures conditions. Le dogme nucléaire de l'indépendance énergétique expose en vot alors que la sécheresse a mis la moitié des réacteurs à l'arrêt !

UDB

Nous écrire

4, rue Menou | 44000 Nantes
permanence@udb.bzh

Site Internet

udb.bzh

Nous téléphoner

07 87 36 41 66

La Bretagne de Brest à Nantes

NANTES. Soutien à Vincenzo Vecchi

Le 24 septembre, à Nantes, de nombreux militants de gauche, dont ceux de l'UDB via la prise de parole de Pierre-Emmanuel Marais-Jégat, se sont rassemblés pour soutenir Vincenzo Vecchi et refuser son extradition en Italie et plus globalement pour que l'Europe devienne un espace de justice pour toutes et tous, militantes et militants du droit à l'avortement en Pologne, du droit à l'autodétermination en Catalogne ou des droits humains fondamentaux. « Se mobiliser contre la montée du fascisme » est d'actualité alors que Giorgia Meloni a remporté le scrutin en Italie... comment, dès lors, oser livrer Vincenzo Vecchi ?



Nath Bonet

PONTIVY. Recrutements difficiles

Deux formations d'aide à la personne devaient démarrer ce 5 septembre à Pontivy. Malgré un financement régional et de forts besoins sur le territoire, l'ouverture reportée au 19 septembre semble compromise faute de... candidats ! Les aides à domicile et assistantes de vie n'ont toujours pas reçu la reconnaissance attendue de la part des pouvoirs publics. Précarité, journée entrecoupée, temps partiel subi et petit salaire sont leur quotidien. Les démissions se multiplient, pourtant nos dirigeants ne cessent d'encourager le maintien à domicile. Il est peut-être temps de revoir les conditions de travail et de rémunération, en particulier dans une région où le vieillissement de la population s'amplifie.

BRENNILIS. Changement de direction pour la centrale

Du nouveau à Brennilis : pas dans le chantier, mais à la direction. Jean Cuciniello, qui assurait depuis sept ans la direction de la centrale en cours de démantèlement, passe la main à Marianne Fajau, qui a déjà travaillé à divers postes quinze ans sur le site. C'est donc elle qui aura la charge de la partie la plus délicate : le démantèlement du cœur du réacteur. Rappelons quand même qu'en 2018, EDF annonçait la fin du chantier pour 2035, en 2019 on annonçait le fameux « retour à l'herbe » pas avant 2038. Et en 2022, la direction annonce la fin des travaux en 2040. À quand la future annonce du retour à l'herbe en 2050 ?

TRÉGOR. Assainissement...

Gervais Egault, maire LREM de Louannec, a été élu président de Lanion-Trégor Communauté après la démission de son prédécesseur, Joël Le Jeune. Une élection bien étrange marquée par le refus de Gervais Egault de

débattre avec l'autre candidat, Sylvain Camus (divers gauche), après un mois et demi de marchandages opaques sur la répartition des vice-présidences. L'élus lannionais Cédric Seureau, étiqueté écologiste et à gauche, mais qui n'avait pas apporté son soutien à Sylvain Camus, récupère une vice-présidence importante, à l'eau et à l'assainissement. Mais l'assainissement de la vie politique trégoroise, ce n'est pas pour tout de suite !

CALLAC. Horizon bouché ?



L'espace d'un week-end, Callac, petite commune du centre Bretagne, est devenue le champ clos des affaires qui gangrèment notre société. D'un côté l'extrême droite (Reconquête ! ou Riposte laïque), 300 bas du front qui, dès qu'ils entendent le mot « réfugiés », sortent leurs slogans nauséabonds. De l'autre les démocrates – 400 contre-manifestants – qui entendent construire une société plus juste et plus accueillante. À l'origine de cet affrontement, le projet, baptisé Horizon, de la municipalité callacoise d'ouvrir, en lien avec le Fonds de dotation Merci, un centre d'accueil pour réfugiés, avec la double volonté de faciliter leur insertion, tout en redynamisant la commune, son école, son tissu commercial. Un projet humaniste et solidaire auquel l'UDB, qui était présente à Callac ce 17 septembre, apporte son soutien.

NANTES. Fini l'Arbre aux hérons

Projet phare du mandat de Johanna Rolland à la Ville et à la Métropole de Nantes, l'abandon de l'Arbre aux hérons a été annoncé le 15 septembre. La structure de 35 mètres de haut devait accueillir des milliers de visiteurs dans ses branches, à l'horizon 2027. Les incertitudes sur le montage juridique, l'envoie du coût (80 M€ aujourd'hui pour 32 M€ au lancement du projet) et l'opposition d'EELV ont notamment provoqué son tronçonnage. Le groupe UDB à la Ville de Nantes « défendait l'idée que ce projet puisse être compatible avec [ses] objectifs politiques » : la transition écologique, « donner plus de place à la nature en ville, la justice sociale et la culture pour toutes et tous ». Insistant sur le fait qu'il ne faut pas uniquement gérer la ville, le groupe précise que « Nantes est une ville singulière, et elle doit le rester, par son souci d'apporter quelque chose de différent, dans un monde de plus en plus uniformisé. Que ce soit à travers la valorisation pleine et entière de son identité maritime et bretonne, ou à travers sa capacité à porter des projets originaux et audacieux ».

NANTES. Splann ! récompensé Il y a quelques mois, le média d'investigation Splann ! a choisi *Le Peuple breton* comme partenaire pour diffuser ses enquêtes en langue bretonne. Le mois dernier, il a obtenu le prix Nouveau média local du Festival de l'Info locale qui se tenait à Nantes. « Ce prix est un bel encouragement. Il est aussi une marque de reconnaissance pour la qualité du travail accompli », a déclaré Raphaël Baldos, journaliste à Splann ! Félicitations !

RENNES. Matinée sur l'égalité femmes-hommes

Le 22 septembre avait lieu à Rennes une rencontre organisée par le conseil

régional de Bretagne avec Paola Bergs, présidente du Haut Conseil pour l'égalité femmes-hommes. « La Région tente d'être exemplaire mais il y a encore du chemin », a avoué Pierre Pouliquen, élu chargé de la question. En France, le sexisme ne recule pas. Il est juste mieux connu. Une femme sur cinq dit avoir été victime d'un viol ou d'une agression sexuelle, ce qui crée des « stratégies d'évitement » (ne pas sortir, ne pas s'habiller comme elles voudraient...). Paola Bergs a rappelé que les inégalités de genre avaient un coût indéniable et que les résorber était bénéfique pour tous, y compris aux hommes ! Elle a plaidé pour la « conditionnalité des aides » et « pas de solutions plaquées ». De son côté, Pierre Pouliquen a renvoyé le sujet à « la formation », formule magique quand on ne sait pas quoi dire. Un intervenant expliquait en effet que dans les métiers de la mer, la féminisation est difficile. Seulement 20 % des femmes passées en formation pêche vont jusqu'à l'emploi, 80 % pour les hommes. Ça ne suffira donc pas !

QUIMPER. Pascal Jaouen prend sa retraite



Jerémy Kergourou, CC BY-SA 4.0

Les 24 et 25 septembre dernier, le célèbre brodeur a présenté son dernier défilé « A-galon » sous forme de spectacle. Environ 6 000 personnes sont venues assister sur deux jours aux représentations, 160 tenues ont été présentées par 65 mannequins. Un moment d'émotion pour le Breton originaire de Bannalec. S'il quitte donc l'École de broderie d'art de Quimper, l'artiste a fait savoir qu'il avait encore des projets personnels pour la suite.

PLŒVEN. Un rorqual secouru

En plus des oiseaux de mer morts de la grippe aviaire, de plus en plus de cétacés s'échouent sur les côtes bretonnes. Dans la baie de Douarnenez,

sur la plage de Ty-Anquer, à Plœven, un rorqual s'était échoué, encore vivant. Alertés par l'association Sea Shepherd, une poignée de bénévoles se sont activés autour du géant pour le protéger du soleil, l'humidifier et surtout creuser un chenal pour qu'il regagne la mer. Opération réussie en pleine nuit à l'aide d'une tractopelle fournie par Paul Divanac'h, maire de Plœvez-Portzay. Affaibli, le rorqual s'est malheureusement échoué, mort, sur l'île Tristan, à Douarnenez.

ÎLE AUX MOINES. Insulaires en colère

C'est sur l'île aux Moines que se réunissent cette année les insulaires des îles du Ponant. Des milliers de festivaliers se sont retrouvés les 23, 24 et 25 septembre pour faire la fête et échanger. Ombre au tableau : le logement. Un débat avait lieu le samedi matin, sous l'égide de Francis 3, rassemblant plus de 200 personnes dans la salle polyvalente. Des insulaires avaient monté des panneaux dénonçant les niveaux ahurissants atteints par les prix de l'immobilier dans chaque île. Le débat fut intense, beaucoup de participants reprochant aux élus présents de défendre des solutions d'adaptation et d'acceptation plutôt que de régulation globale. « On ne veut pas vivre à quelques-uns dans des réserves au milieu de résidents secondaires fortunés ! » s'est exclamée une participante. À noter la participation de Nil Caouissin, également dans le public.

PONTIVY. Les 10 ans de BCD

La ville de Pontivy accueillait le 24 septembre l'association Bretagne Culture Diversité, créée il y a dix ans. Cette journée anniversaire était consacrée à l'avenir. On retiendra les propos de l'ancien président Jean-Michel Le Boulanger à propos de l'exposition « Celtique ? » du musée de Bretagne : « Mon triskell à moi est celui qui est gravé sur le monument aux morts à Douarnenez qui rend hommage à six résistants FTP assassinés par les nazis. » Il a également exprimé sa « hantise d'appartenir à la génération des derniers Bretons » et a rappelé que toute identité est une construction culturelle.

Uffig

– a noté que, dans sa tirade sur l'abondance, Macron avait cité aussi l'abondance démocratique...
– se dit que c'est à ces petits détails que l'on détecte son côté monarque !

– à propos d'abondance, vient d'apprendre que l'Académie nationale de médecine classe Paris parmi les 10 villes du monde les plus infestées par les rats (presque un et demi par habitant).
– se dit qu'avec encore un petit effort de concentration la capitale prétendra en 2024 au podium olympique !

– a appris que les panneaux d'entrée de ville en langue bretonne ont été retirés à La Bernerie-en-Retz, près de Pornic... à cause de « difficultés techniques » !
– constate qu'il n'y a eu aucune difficulté par contre à laisser tous les panneaux de labels touristiques !

– a appris que le numéro vert concernant la sexualité, l'IVG ou la contraception était mal connu.
– se dit que c'est l'occasion de le rappeler : 0900 08 11 11 !

– a lu une nouvelle polémique selon laquelle « des enfants ukrainiens chantent publiquement l'hymne non officiel de la Luftwaffe du III^e Reich » ;
– a failli s'étouffer en écoutant ledit « hymne non officiel », qui s'avère en réalité être l'air de *Son ar sistr...* popularisé par Alan Stivell ! Il appréciera.

– a appris par hasard que le CRBC à Brest a récupéré les archives d'Herri Gourmelen.
– trouve que c'est une excellente nouvelle pour l'UDB et pour la conservation de la mémoire de l'histoire politique bretonne.

– se dit que si la droite et l'extrême droite passaient autant de temps à dénoncer l'extrême laideur des zones d'activités plutôt que celle (supposée) des éoliennes (au large de Saint-Nazaire ou de Saint-Brieuc), nous vivrions sans doute dans des villages de Schtroumpfs !

Mieux vaut Qatar que jamais !

► PAR YANN FIÉVET

Disons-le tout net : il y a quelque chose de pourri au royaume du football. Et pourtant ce jeu – le terme est devenu un ne peut plus cocasse à cet endroit – continue d'année en année de gagner en audience planétaire. Sa prochaine Coupe du monde, organisée au Qatar dans quelques semaines, ne fera malheureusement pas exception à l'intangible règle. Il y aurait pourtant de quoi mettre un frein au stupéfiant emballement.

On le sait d'ores et déjà, l'épreuve est un scandale à de nombreux titres. Mais les quelques menaces de boycott vont faire flop. Les décideurs politiques et commerciaux des quatre coins du globe vont mettre le paquet pour servir copieusement une fois encore l'opium du peuple. Les foules décebrées par l'étonnante passion du foot médiatiquement entretenue seront prêtes, nombreuses et survoltées, à vibrer pour quelques moments fugaces dans des lieux adéquats propices à l'engouement contagieux ou sur d'innombrables canapés de salons domestiques. Spectateur impuissant des multitudes domestiquées, nous sommes forcément sans aucune illusion. Nous allons cependant nous défouler ici contre ce monstre qui ne dit pas son nom, quand il ne s'ignore pas tout bonnement.

Au début était le choix du Qatar. La décision d'organiser une Coupe du monde de football en un lieu aussi incongru dépasse évidemment l'entendement. Il ne faut donc pas chercher dans le processus de désignation du Qatar la moindre once de raison. On ne peut comprendre cette incongruité crasse si l'on fait mine de prendre la FIFA pour une instance transparente et démocratique. La FIFA, nous le savons depuis longtemps, n'est ni transparente ni démocratique. Nous pouvons du reste en dire autant du CIO en matière d'organisation des Jeux Olympiques.

Lorsque le Qatar fut choisi, on savait qu'il ne disposait d'aucun stade, qu'il faudrait les faire jaillir de terre en quelques années, qu'il n'est pas possible de jouer au ballon sous 50 degrés de température, que le riche émirat n'est en rien une « nation du football », tout comme la vaste région qui l'entoure. Les décideurs savaient tout cela et sont passés outre.

Richissime émirat ? Là est la clef du choix qui de fait n'en est pas un. Le Qatar s'est acheté une Coupe du monde ! Pour ce faire il fallait des vendeurs, les dirigeants de la FIFA, et des individus acceptant d'être achetés, les représentants d'un nombre suffisant de nations pour faire une majorité au moment du vote final. On ne saura jamais quel fut le montant, en numéraire et/ou en nature, du graissage de patte. Il est nécessairement variable puisque certains ont piteusement bradé leur vote tandis que d'autres ont été probablement très gourmants.

En dehors du « monde du football », on s'étonna un peu de ce choix curieux, mais pouvait-on vraiment cracher sur l'argent du Qatar, qui, après tout, n'a pas plus d'odeur que partout ailleurs ? Les droits de l'homme – et surtout ceux des femmes – sont boufoués au Qatar ? On en a vu d'autres : on a bien organisé, par exemple, la Coupe du monde 1978 en pleine dictature argentine, où les opposants au régime de Videla étaient torturés, parfois à quelques centaines de mètres

des stades. Bref, inutile de revenir en arrière, de demander l'annulation du vote saugrenu. Du reste, personne ne pouvait exprimer une telle demande : la FIFA est une organisation supranationale. Mafieuse mais souveraine. En avant toute !

Rapidement, les chantiers quasi pharaoniques démarrent bon train. On importa des quatre coins de l'Asie la main-d'œuvre corvéable à souhaît dont la pétromonarchie ne dispose évidemment pas, des dizaines de milliers d'ouvriers sans grande qualification, mal payés ou pas payés du tout, sévèrement encadrés, exposés à des conditions de travail très dangereuses, logés et alimentés de façon fort précaire, etc. En l'absence presque totale de législation sur le travail, ce traitement particulier d'une main-d'œuvre, que Marx aurait probablement intégrée à sa catégorie du lumpenprolétariat, promettait un désastre que les dirigeants de la FIFA et leurs nombreux complices préférant regarder ailleurs pouvaient aisément imaginer. Très vite, les chiffres de la

Spectateur impuissant des multitudes domestiquées, nous sommes forcément sans aucune illusion. Nous allons cependant nous défouler ici contre ce monstre qui ne dit pas son nom

mortalité et les accidents du travail invalidants se multipliaient. On dépasse désormais les 10 000 morts sur ces épouvantables chantiers. Dans bien des cas, leurs familles, qui vivent loin de ce nouveau paradis sur terre, ne savent même pas ce qu'ils sont devenus.

Le moment venu – dont nous sommes désormais très proches –, les stades de la honte seront rutilants ! Rutilants et climatisés. L'argent que le Qatar s'est dispensé de consacrer à un traitement digne de la main-d'œuvre venue de loin a été dépensé sans compter en installations destinées à abaisser drastiquement la température des enceintes sportives. Les vertueuses du ballon rond vont ainsi pouvoir évoluer librement – et sans doute la conscience tranquille – dans une douce atmosphère comme s'ils n'avaient jamais quitté leur région tempérée d'appartenance. Tout comme les heureux privilégiés qui auront chèrement gagné le droit d'assister aux divers matches de la surréaliste compétition. Le climat n'aura plus qu'à bien se tenir !

Il y aurait bien d'autres choses à dire à propos de cet énorme scandale. Tout ou presque a été plus ou moins raconté ces derniers mois – une fois qu'il était trop tard – dans divers médias, y compris au sein de rédactions habituellement peu critiques en ce qui concerne les sujets qui fâchent vraiment. On est bien sûr un peu fâchés que cela se passe ainsi, mais comme cela se passe très loin de chez nous, la fâcherie passera au bon moment. Le bon moment où, oubliant toutes les querelles, il conviendra de laisser toute la place à « la glorieuse incertitude du sport », comme disait l'autre.

Un récent sondage affirmait qu'un Français sur deux avait l'intention de ne regarder aucun match du tout prochain Mondial. Cela signifie qu'une personne sur deux regardera au moins un match. Combien de ceux qui expriment aujourd'hui une intention de boycott céderont quand même à la tentation à l'instant décisif ? Parions que les ventes de grands écrans vont une fois encore exploser. Et l'inflation n'y pourra rien non plus. Le quidam moyen se rassure : tous comptes faits, mieux vaut une Coupe du monde au Qatar que pas de Coupe du monde du tout ! ●

Agriculture

L'urgence d'une sécurité sociale de l'alimentation

L'été 2022 a été celui de tous les records : canicules, sécheresses, inondations... sont la partie visible de déséquilibres planétaires en cours. L'enjeu est de garder la planète habitable. Il faut à la fois freiner un dérèglement qui s'emballe et prévoir l'adaptation à un réchauffement climatique en cours. Les « gestes individuels » et les « petits pas » ne suffiront pas. Ce sont nos modes de production et de consommation qui doivent changer.

► PAR DANIELE MAUDUIT

L'agriculture industrielle s'est autonomisée des contraintes du territoire. Elle a détruit les agro-écosystèmes traditionnels, remplacés par des systèmes artificiels gourmands en eau, en énergie, en matières premières, en transports. Elle a réduit la biodiversité par la pollution et la sélection de variétés et d'espèces performantes standardisées associées aux pesticides. Elle a procédé au plus vaste plan social des dernières décennies, remplaçant les paysans par les machines, puis par les agromanagers. Dans les 10 dernières années, 100 000 fermes ont ainsi disparu et l'hémorragie se poursuit.

Pour autant, cette agriculture industrielle, largement subventionnée, ne nourrit pas correctement la population. En France, l'aide alimentaire aléatoire, discriminante et violente concerne de plus en plus de personnes : 8 millions en 2020. Les maladies liées à la malbouffe explosent : obésité, diabète, cancers, maladies cardiovasculaires... frappant prioritairement les plus pauvres dans un pays où les inégalités se creusent.

L'aide alimentaire ne devrait répondre qu'aux situations exceptionnelles. Elle est devenue structurelle, assurant un débouché aux excédents, déqualifiés et gérés par des bénévoles, de l'agriculture industrielle. Aléatoire, discriminante, violente, son ampleur accuse l'échec du système.

Des paysans ont refusé cette agriculture industrielle. Ils ont maintenu la biodiversité et l'équilibre des agro-écosystèmes, mêlant leurs savoirs, fruits de siècles de sélection de plantes et d'animaux adaptés aux terroirs et les connaissances scientifiques de la microbiologie des écosystèmes. Ils ont produit une nourriture saine pour laquelle ils ont obtenu des revenus décents.

L'impasse des marchés de niche

Quelques décennies plus tard, ils ont observé que leurs succès n'avaient ni limité la quantité de pesticides utilisés, ni freiné la concentration des terres, et qu'ils nourrissaient des populations plutôt aisées. Ils vendaient bien leurs produits grâce à cette « niche », une niche guère extensible dans une société inégalitaire où l'alimentation est trop souvent le variable d'ajustement quand les fins de mois sont difficiles.

Cette impasse a conduit plusieurs organisations (Confédération paysanne, Civam, ISF-Agrista, Réseau Salariat...) à mettre en commun leurs réflexions pour répondre à leur préoccupation : « Comment permettre à tous d'avoir accès à une alimentation de qualité, choisie, respectant l'environnement et les travailleurs qui nous nourrissent ? »

S'inspirant de la Sécurité sociale, telle qu'elle fut construite en 1945, elles proposent de créer une nouvelle branche : la sécurité sociale de l'alimentation. Celle-ci reposerait sur trois piliers :

– L'universalité : pour rendre effectif le droit à une alimentation saine et choisie, serait garantie par le versement à chacun·e d'une somme mensuelle et

incompressible de 150 €. Ces 150 € permettraient d'acheter des produits alimentaires conventionnés, comme les médicaments remboursés par la sécurité sociale de santé.

– Les cotisations sociales : prélevées sur la valeur ajoutée de l'économie, elles financeraient les 120 milliards correspondant aux sommes versées, soit un peu plus de 60 % des dépenses alimentaires. La sécurité sociale de l'alimentation ferait de la nourriture un bien commun, la reconnaîtrait comme un moment de vie sociale, source de plaisir et de santé. Ces cotisations permettraient la rémunération des producteurs et le financement de structures de transformation et de commercialisation adaptées, sans prélèvements de dividendes.

– Le conventionnement : il reposerait sur des caisses locales gérées démocratiquement et articulées à une caisse nationale, devant permettre à l'ensemble de la population d'élaborer la demande alimentaire et de décider collectivement du système de production de l'alimentation. Les grands principes du conventionnement seraient définis nationalement : respect du travail de ceux qui nous nourrissent, respect de l'environnement, absence de profits privés. Le choix des produits locaux conventionnés serait l'affaire des caisses locales. Le contenu de nos assiettes ne serait plus dicté par l'agrobusiness.

Cotisations sociales et conventionnement ont été retenus parce qu'ils permettent une gestion démocratique échappant au pouvoir d'un État centralisateur et à celui de multinationales peu préoccupées par les retours sur investissement que de santé publique ou d'écologie. Une sécurité sociale de l'alimentation remettrait en cause des intérêts colossaux et ne pourrait aboutir que dans un contexte de luttes sociales pour une société plus égalitaire, démocratique et écologique. ●

• <https://securite-sociale-alimentation.org>



TOUTE L'HISTOIRE DE
BRETAGNE

Des origines à nos jours



Histoire et politique

Depuis quelques mois, les attaques de certains historiens se font plus virulentes contre l'imaginaire breton. Sans aucunement prétendre au dogme, il est malgré tout troublant que ces attaques en légitimité se fassent uniquement sur le terrain de l'histoire bretonne. Comme si celle-ci avait été délibérément écrite pour les besoins d'un récit nationaliste. C'est l'occasion pour *Le Peuple breton* d'aborder un thème très transversal : celui de la neutralité. Quand histoire et politique se côtoient...

PAR GAEL BRIAND

Disons-le d'emblée : quand *Le Peuple breton* écrit quelque chose, on lui reproche immédiatement de ne pas être « objectif ». Alors, avant de commencer à discuter de la relation entre histoire et politique, réglons une bonne fois celle de journalisme et politique.

D'où parlons-nous ? *Le Peuple breton* est le journal de l'UDB. Sa ligne est donc (avec plus ou moins de latitude) celle du parti. Au premier abord, on pourrait donc se dire que ce n'est pas du journalisme à proprement parler, mais un organe de communication. Et, en effet, un journal trie l'information, la hiérarchise, la traite... en fonction de sa ligne éditoriale. *Tous* les journaux, ni dans les matières où il est question d'un matériau humain. On cherche des informations, on les recoupe et on les source. Le reste relève de l'interprétation des faits. Et, en effet, personne – et nous moins que les autres – ne nie que *Le Peuple breton* est un journal d'opinion.

En revanche, l'honnêteté intellectuelle existe. Et nous avons la prétention d'y souscrire ! Nous ne faisons pas de publiportage, ne publions pas les communiqués in extenso et cherchons des informations fiables. Il nous arrive évidemment de nous tromper et nous le reconnaissons quand c'est le cas !

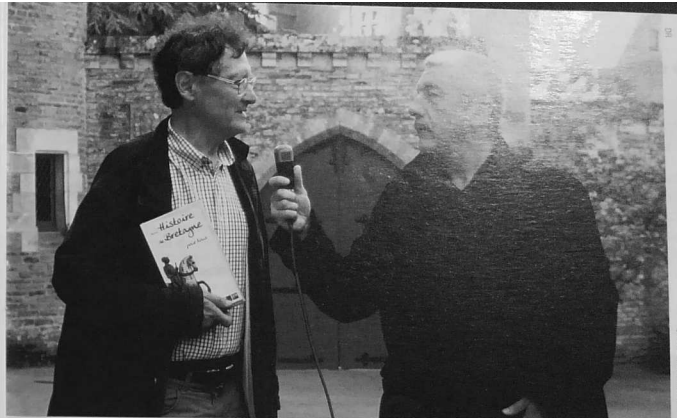
Nos lecteurs nous reprochent parfois d'être les pourvoyeurs de mauvaises nouvelles ou exagérément critiques envers nous-mêmes. Oui, nous le sommes, car avant d'être exigeant envers les autres, il faut l'être avec soi-même. Aussi, nous ne nous excuserons pas de traiter de ce sujet et nous nous sentons légitimes pour le faire. Surtout quand certains trouvent normale et objective la ligne de BFM TV, CNews ou même, de

l'autre côté de l'échiquier, Mediapart (par ailleurs bon média). Surtout quand les « historiens » qui écumant les plateaux de télévision en France s'appellent Stéphane Bern et Lorant Deutsch...

En matière historique, la remarque vaut pareillement. On a une date ou un objet, un événement sourcé, mais l'interprétation est plus libre. Il n'y a aucune « vérité ». Ainsi, la Révolution française peut être traitée de différentes manières selon qu'elle soit analysée par le prisme d'un monarchiste ou d'un républicain, d'un marxiste ou d'un conservateur. Prenez le cas du marquis de La Rouërie : considéré comme un contre-révolutionnaire par l'histoire officielle, il était pourtant partie prenante de la révolution américaine (républicaine). Lire l'historien Lenôtre retourne le point de vue. D'autres encore en tireraient un portrait plus nuancé. Une chose est certaine, pourtant : il est mal connu, peu étudié et souvent caricaturé, car il n'arrange pas le mythe national français. Il ne nous appartient pas d'en faire un « héros » ou un « traître ». Ces mots ne rentrent pas dans le lexique d'un historien honnête.

Critique à sens unique

L'UDB est particulièrement visée par ce procès en neutralité. Jean-Jacques Monnier, une de ses figures, est devenu la cible privilégiée des amis de Françoise Morvan. Il se défend : « L'historien, le géographe et le politologue sont aussi des citoyens. Ils ont des opinions, un vote, souvent des engagements. Philippe Robrieux, Annie Kriegel et d'autres historiens du communisme en sont issus, Pascal Ory est lié au Parti socialiste,



Jean-Jacques Monnier et Olivier Callebaut, lors du tournage des DVD de vulgarisation de l'histoire de Bretagne.

Jean Lacouture n'était pas éloigné des personnalités de gauche dont il a dressé des portraits et des bilans convaincants. L'appartenance d'historiens réputés du socialisme est connue, quoique rarement soulignée. Et l'on pourrait poursuivre les exemples dans l'ensemble du spectre politique. En Bretagne même, Alain Croix n'a jamais fait mystère de ses liens avec le Parti communiste français et nul ne lui en a tenu rigueur.

Alors, pourquoi cette critique à sens unique ? Pourquoi le procès en subjectivité se fait-il toujours sur le dos de celles et ceux qui ne tiennent pas la plume de l'histoire officielle ? Là encore, Jean-Jacques Monnier note la différence de traitement : « L'engagement citoyen pour les droits de l'homme et la démocratie sont généralement appréciés, y compris chez les historiens, sauf quand il prend la forme d'une contestation de la centralisation héritée, par-delà les montagnards et le bonapartisme, de la monarchie absolue. Dans ce cas, le faufit encourt le risque de l'épithète liminaire d'historien « autonomiste », voire d'historien « nationaliste ». De Jacques Bainville à Max Gallo, la lignée des « écrivains nationalistes français » ne manque pas de relais, mais ils ne sont jamais étiquetés ainsi a priori. Même si les qualificatifs de « stato-nationalistes » ou « souverainistes » seraient plus exacts, l'étiquetage a priori de l'historien serait rarissime. Tous ces auteurs sont historiens et ce serait une injure de leur accoler une épithète politique : ne pas distinguer le citoyen de l'universitaire relèverait de l'amalgame ou de la confusion des genres.

C'est donc pourtant ce qui arrive à Jean-Jacques Monnier, dont on considère qu'il ne serait pas un « historien objectif », mais un « historien autonomiste ». Avoir des opinions sous-entendrait ne pas savoir se mettre à distance de son sujet ? A contrario, les prétendus historiens honnêtes, eux, n'auraient donc pas d'opinions ? Si le matériel historique est acté, sourcé, la démarche scientifique suppose d'émettre des hypothèses et de chercher ensuite à les démonter, pas de chercher uniquement ce qui va dans le sens de sa thèse... *La Guerre des Gaules* de Jules César n'a rien d'objectif. Cela reste pourtant une source (quasiment la seule) de compréhension du monde gaulois de l'époque.

L'histoire et la politique sont toujours intrinsèquement liées. Ne serait-ce que parce que chacun en a une interprétation. D'où les deux polémiques qui ont « secoué » Rennes ces dernières semaines : d'abord avec l'exposition « Celtiques ? » du musée de Bretagne, ensuite avec le retour de la statue de Louis XIV au musée des Beaux-Arts de Rennes.

L'exposition « Celtique ? »

Une tribune d'élus de l'UDB estime que l'exposition « Celtique ? » est « partielle et partielle ». « Il n'est bien sûr pas question de désapprouver sur le principe la tenue d'une telle exposition, interrogeant le caractère celtique de la Bretagne. Le parti pris de l'exposition, affiché dès le début du parcours, de « déconstruire les clichés » en les confrontant aux connaissances scientifiques de la période de l'âge du Fer et du haut Moyen Âge nous paraissait même une démarche prometteuse », estiment-ils. Cela étant dit, comme beaucoup d'historiens et sociologues tels Roman Coadic, Tudi Kernalegenn ou encore Erwan Charter, ceux-ci se sont étonnés du propos qui vise à dire qu'après l'âge du Fer la civilisation celtique est une sorte de mythe forgé par les militants nationalistes pour des desseins politiques.

Essayons d'être le plus juste possible : les archéologues estiment que la période dite « celtique » est trop longue dans le temps et qu'elle recoupe des réalités historiques très disparates. Il faudrait donc la découper. Admettons. Mais, celle ou pas celle, il n'empêche que les langues classées comme « celtiques » ne sont pas une vue de l'esprit. Brittoniques ou gauloises, elles restent un vestige de cette époque, même si, bien évidemment, les langues ont évolué.

Il y a de quoi s'étonner des motivations quand on voit des cartes qui réduisent les migrations bretonnes à la Bretagne administrative en omettant les côtes de l'actuelle Loire-Atlantique ou l'occupation des travaux du chercheur et universitaire Donatien Laurent sur la parenté entre littérature orale bretonne contemporaine et sources écrites gauloises du Moyen Âge et sur la persistance de traits celtiques dans l'actuelle toponymie de Locronan.

« L'engagement citoyen pour les droits de l'homme et la démocratie sont généralement appréciés, y compris chez les historiens, sauf quand il prend la forme d'une contestation de la centralisation héritée de la monarchie absolue. Le faufit encourt le risque de l'épithète liminaire d'historien autonomiste, voire nationaliste »

De même que le doute qui plane sur l'authenticité des collectages sources du *Barzaz Breiz*, recueil de chants populaires bretons publiés au XIX^e siècle, alors que le même Donatien Laurent a retrouvé les carnets de collectes de l'auteur en 1964... Il suffit d'ailleurs de se rendre à Quimper jusqu'à fin décembre pour voir une superbe exposition sur le *Barzaz Breiz*, avec présentation des carnets !

Et que dire de la période de la Seconde Guerre mondiale, où seule la poignée de collaboratistes du Bezzenn Perrot est mise en avant ? N'est-ce pas là un biais politique ? Est-il objectif de résumer la Bretagne à ce groupuscule, surtout quand, dans le même temps, la France est gouvernée par le régime de Vichy ? Il ne s'agit pas de comparer, ni de se justifier par miroir interposé, mais la « parenthèse de l'histoire de France » est un procédé scélé qui on ne peut pas remettre en cause sous peine d'être décrédibilisé. Le mouvement breton

pour d'autres « revanche sur l'histoire ». Ni l'un ni l'autre. Chaque époque est libre de valoriser qui elle souhaite dans l'espace public. Sans être détruite, ranger une statue dans un musée n'a rien de choquant. En revanche, l'histoire est aussi usée à des fins politiques. Quand le maire de Lorient décide de débaptiser l'avenue Lénine (et pourquoi pas ?), ce n'est pas pour féminiser les noms de rue, c'est bien par idéologie. Nous utilisons aussi l'histoire à des fins politique, il faut le reconnaître. Mais en réaction à un rouleau compresseur nationaliste.

Dès lors, quel message envoie M^{me} Appéré, maire de Rennes, en inaugurant en grande pompe la statue de Louis XIV, si ce n'est l'acceptation de la centralisation ? À vrai dire, il est quasiment certain qu'elle le fasse involontairement, mais elle le fait quand même. Cela ne l'empêchera nullement de se dire « républicaine », voire pour la décentralisation. L'histoire, pour beaucoup, est tout le cas et l'imaginaire collectif est truffé de références à l'histoire. En France, l'identité se façonne par le récit national. Et de ce point de vue, se dire « breton » (pas au sens folklorique du terme) est presque une injure. Injure-t-on la France quand on se dit breton ? Pourquoi certains se sentent-ils gênés par une identité qui n'est pas la leur ?

Le mépris de la « petite histoire »
 Jean-Jacques Monnier regrette que « dans la génération des historiens ultrajacobins, espèce longtemps relativement rare à l'université en Bretagne, on porte la marque des habitudes nées dans les réseaux sociaux : travaux superficiels, ultrarapides, fondés sur l'idéologie, capacité à briller plus par l'invective que par le travail et les preuves. Les historiens ou ethnologues les plus respectés de la génération précédente se voient accusés de « nationalisme » (breton bien sûr !) pour avoir simplement mis en évidence telles spécificités bretonnes ». Cette polémique interroge donc sur les universités. Partout en Europe, elles travaillent à la valorisation du territoire sur lequel elles évoluent. En France, excepté peut-être à Corte, ce n'est pas le cas. En Bretagne, trop d'universitaires adoptent un point de vue très institutionnel et méprisent la « petite histoire », les bénévoles sans qui l'histoire de Bretagne ou le petit patrimoine aurait depuis longtemps disparu. Cela ne leur suffit sûrement pas que l'histoire officielle n'en parle pas, il faudrait aussi décrédibiliser le travail de vulgarisation élaboré par Ar Falz-Skol Vreizh notamment.

Quant au procès en manipulation que l'on tente d'interdire à l'UDB, il est ridicule : l'UDB n'écrit pas l'histoire, elle ne la réécrit pas non plus. En revanche, elle participe effectivement à mettre en lumière des faits historiques qui concernent la Bretagne. Des spectacles culturels en 1975 qui mettaient en scène la pièce de Paul Keing sur les Bonnets rouges aux pages Histoire du *Peuple breton*. Ces faits historiques existent, ils n'ont pas été inventés. Mais ils ont été volontairement enterrés. Qui est « on » ? Des nationalistes français.

Puisque certains historiens se prennent pour Dieu et définissent non seulement ce qu'est l'histoire, mais aussi qui est historien, rappelons-leur ce passage de l'évangile selon Matthieu : « Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ? » L'asymétrie est injuste : si nous sommes nationalistes, alors il s'agit d'un conflit entre deux imaginaires, car eux aussi le sont. ●

Estampe à l'eau-forte représentant la statue équestre en bronze de Louis XIV par Antoine Coysevox, commandée en 1686 et érigée à Rennes en 1793 (détruite pour en faire des canons).



Statue équestre de bronze de Louis XIV, représentant la personification du Peuple breton. Elle a été commandée en 1686 et érigée à Rennes en 1793 (détruite pour en faire des canons).

contemporain n'est pas plus héritier de la Bezzenn Perrot (sauf ceux qui s'en revendiquent) que ne le sont les partis français d'aujourd'hui de Pétain (sauf ceux qui s'en revendiquent) !

Louis XIV, le retour

Le « retour » de la statue de Louis XIV (que personne ne demandait) est également un signe politique, peut-être involontaire. Rennes, qui a connu la révolte du papier timbré en 1675 et dont la population a été réprimée, met en avant celui qui a donné les ordres. Quelle meilleure preuve de la valorisation de l'histoire institutionnelle au détriment de l'histoire populaire !

Cela renvoie aux débats pas si anciens sur le déboulonnage des statues. Pour certains « cancel culture »,

Un jour avec...

Joël Le Gall élu UDB au Rheu

Originaire de Plouézec, dans le Goëlo, Joël vient d'un milieu brittophone. Il commence sa scolarité à l'école Sant-Erwan, qui fut la première école bilingue (1959-1961). D'une famille issue du milieu maritime, il travaille lui-même dans ce domaine avant d'intégrer le poste en 1982 à la suite des concours mis en place par le gouvernement de gauche. D'abord muté à Paris, il termine sa carrière au centre de distribution de Monfort-sur-Meu, qui gère 103 facteurs répartis de Romillé à Plélan-le-Grand, ce qui lui a permis de bien connaître ce territoire du pays Galo. Aujourd'hui, il est élu au Rheu.

► PROPOS RECUEILLIS PAR DENEZ MARCHAND

Le Peuple breton : Pour quelle raison as-tu adhéré à l'UDB ?

Joël Le Gall : C'était en 2004. Je connaissais déjà ce parti, étant originaire d'une ville qui a eu un maire UDB. L'UDB était représentée au conseil régional et je me suis dit que c'était un levier qui pouvait être actionné pour faire avancer les idées de gauche, écologiste et d'autonomie de la région. C'était vraiment un engagement très fort sur ces trois thèmes.

Tu es maintenant élu au Rheu. Mais ce n'est pas ton premier mandat...

Je suis arrivé au Rheu en 2004. De la région parisienne. Connaissant bien le territoire au travers de mon activité professionnelle à Monfort-sur-Meu, j'ai décidé d'être candidat sur une liste de gauche en 2014. Élu lors de ce premier mandat et membre de la commission enfance-jeunesse, satisfait du travail accompli, j'ai souhaité continuer en 2020 pour un deuxième mandat en étant chargé des mobilités, un domaine qui m'intéresse beaucoup et dans lequel un élu majoritaire peut vraiment impulser des changements de comportement.

Quels sont les chantiers dans lesquels tu es engagé ?

Je travaille actuellement avec Rennes métropole et l'équipe de la commission cadre de vie sur toutes les mobilités : piétonne, vélos, bus et covoiturage, que nous voulons exemplaires au Rheu. Nous créons une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée traversant la ville et desservant tous les services publics dans le prolongement du Réseau express vélo venant de Rennes. L'objectif est d'atteindre 9 % des déplacements à vélo

et j'espère bien y arriver avec la possibilité d'aller et venir jusqu'à Rennes sur cette piste entièrement sécurisée. Pour moi, le succès sera là quand les mamans laisseront leurs enfants aller seuls à l'école, au collège ou au sport.

Je participe également, avec les élus de Rennes métropole, dont le vice-président écologiste Matthieu Theurier, à des projets innovants : le tram-bus au-delà de la rocade rennaise pour la desserte du quartier des Landes-d'Apigné, au Rheu. Nous travaillons également sur l'intermodalité avec la création d'une ligne de covoiturage rémunérée entre Le Rheu et Cesson-Sévigné.

Nous avons fait cela tout en veillant à ce que les commerces du centre-bourg restent accessibles en voiture et en engageant la transition vers les motorisations électriques. Nous travaillons également sur d'autres sujets comme le projet d'une ferme photovoltaïque aux Landes-d'Apigné, le passage d'une cantine scolaire majoritairement en bio ou le traitement des déchets de cantine en fin de service.

Concernant les enjeux spécifiquement bretons, les choses ont-elles avancé aussi ?

Notre conseil municipal a voté un vœu concernant l'organisation d'un référendum dans la Loire-Atlantique sur la réunification de la Bretagne. Nous arborons également un gwenn-ha-du devant la mairie au côté des drapeaux français et européens. Nous travaillons avec l'Office public de la langue bretonne à l'ouverture d'une filière d'enseignement bilingue en 2024 dans le public.

Tu t'es également présenté en binôme sur le canton du Rheu en juin l'année dernière pour les élections départementales.

Oui. L'intitulé de notre rassemblement alliait bien l'écologie et l'autonomie, dans la clarté. J'étais très content de participer à cette campagne et d'avoir le soutien de l'UDB et d'EELV autour de ces deux valeurs qui nous réunissent. Pour moi, l'autonomie est bien sûr un point fort : une gestion locale de tous les problèmes qui ne sont pas régionaux. Nous devons exiger ces pouvoirs et les exercer. Notre binôme a fait un score honorable autour de 25 % dans quatre communes. Cela a été plus difficile dans deux communes de droite, avec un score autour de 13 %. Mais nous avons au moins montré qu'on pouvait porter un message écologiste et autonomiste dans ce territoire du bassin rennais. ●



Une question définitivement sociale

Certes, le problème n'est pas nouveau, mais des manifestations pour le logement, voilà quelque chose d'assez inédit en Bretagne. Le 10 septembre, quatre communes bretonnes ont vu défiler plusieurs centaines de personnes pour dénoncer le prix des loyers, la pénurie de logements, la résidentialisation de la Bretagne... À Douarnenez, Lannion, Vannes et Concarneau, les manifestants ont réclamé que les pouvoirs publics s'emparent du sujet.

► PAR LA RÉDACTION

En novembre 2021 déjà, à l'appel du collectif « Un ti da bep hini », de petites manifestations avaient eu lieu dans toute la Bretagne, rassemblant quelques dizaines de personnes par ville, mais rencontrant un assez large écho. Depuis, plusieurs organisations, dont l'UDB, ont mené campagne pour la régulation de l'immobilier : statut de résident principal, extension des « zones tendues », régulation des locations de courte durée du type d'Airbnb, renforcement de la loi Solidarité et Renouvellement urbain... En plus des rassemblements sporadiques, des dizaines de réunions publiques, des campagnes de collage d'affiche et des sessions de formation ont été organisées.

La mobilisation a pris cette fois une dimension nouvelle avec des manifestations dans différentes communes le 10 septembre, organisées, selon les lieux, par le collectif « Un ti da bep hini » et par d'autres collectifs locaux. Avec 600 manifestants à Vannes, 500 à Douarnenez, 700 à Lannion et une grosse centaine à Concarneau, ces défilés ont vu les rangs des mécontents grossir.

Une belle énergie et de beaux slogans en breton et en français chantés avec vigueur par les manifestants au son des bombardes et du mégaphone... En passant au niveau du château de Vannes, on a pu entendre quelques-uns plutôt bien tournés, dont celui-ci : « Un château pour les prolos et la vue mer pour les précaires », qui rappelle que l'image de carte postale touristique n'est pas pour tout le monde.

Les divers événements ont fait réagir de nombreux médias (France 3, BFM TV, Le Télégramme, Ouest-France...)



Manifestation à Lannion.

ainsi que des habitants locaux en colère. « À Arzon, c'est 80 % de résidences secondaires, 75 % à Carnac. Ces villes meurent hors saison. Les écoles, commerces, services publics ferment, on ne peut plus s'y loger ! » estime un manifestant à Vannes. Et la crise ne touche pas que les précaires : « Je gagne 2 500 € par mois et je ne peux pas emprunter pour acheter où je voudrais à Vannes tellement les prix ont augmenté », dit un autre.

Plusieurs élus étaient au rendez-vous, dont le député Paul Molac, qui pointait « le manque de logement social » et les conséquences économiques néfastes, car « s'ils n'ont pas de logement, ils ne pourront pas travailler ». Pour l'UDB, c'est le responsable fédéral du Morbihan, Jean-Christophe Cordaillat-Dallara, qui a pris la parole : « Aujourd'hui, des foyers de toutes conditions sont obligés de s'expatrier loin de là où ils voudraient vivre, s'enfonçant dans les terres et propageant cette augmentation des prix. Les écoles ferment dans des secteurs où la moyenne d'âge explose. Les petits commerces se transforment en boutiques de luxe. Les emplois se précarisent encore plus et les patrons trouvent de moins en moins de candidats, car ceux-ci ne peuvent pas se loger proche de leur travail. Les services sont saturés et on doit en imaginer toujours plus.

« Mais ce n'est jamais suffisant. Les stations d'épuration n'arrivent pas à traiter le surplus, surtout durant la saison estivale. Nous voyons même des femmes mettre entre parenthèses leur carrière – plus rarement des hommes – pour pouvoir s'occuper de leurs enfants, les moyens de garderie étant saturés

ou les aides maternelles ne pouvant pas se loger. Nous pouvons continuer longtemps cette liste... » La question du logement est définitivement sociale.

Extension de la « zone tendue »

À Douarnenez, c'est le collectif « Droit à la ville » qui a initié le rassemblement. Commencé de longue date, son travail est très poussé. « Laisser faire la loi du marché et construire plus pour faire baisser les prix n'est plus une réponse satisfaisante. Le choc de l'offre n'existe pas. Artificieriser les terres pour construire de nouveaux lotissements est dépassé et anti-écologique. En revanche, agir sur les règles du marché est devenu plus que nécessaire pour permettre aux habitants et aux habitantes qui font vivre notre territoire de se loger dignement, et à l'année. Il ne s'agit pas de s'en prendre à l'économie touristique, qui a toute sa part, mais bien de limiter ses excès et de les encadrer », écrit le collectif, soutenu par de nombreuses autres organisations.

Dans un courrier aux parlementaires, le collectif explique : « Nous ne sommes pas sans solution. Cet automne, une fenêtre législative s'ouvrira sur la question de la réglementation « zone tendue », qui permet d'encadrer les loyers, de majorer la taxe d'habitation des résidences secondaires et de réguler les locations de courte durée type Airbnb.

« Cette réglementation existe déjà en droit, mais ne concerne que les agglomérations d'au moins 50 000 habitant-e-s. C'est à notre sens absurde, et c'est l'avis de bon nombre de nos concitoyens. Il convient donc de modifier cette loi pour étendre la réglementation en la rendant accessible à

l'ensemble des territoires qui le souhaitent. Ce serait un premier pas très utile pour tenter de résoudre le grave problème que subit notre territoire. »

Et de rappeler la dérogation obtenue du préfet pour la Ville de Saint-Malo, qui a réglementé la location de courte durée grâce à cela (voir article page 16). Hélas, contrairement au maire de Saint-Malo, pourtant de la même sensibilité politique (LR) qu'elle, la maire de Douarnenez, Jocelyne Poitevin, n'a vu dans cette manifestation que « des associations qui agitent le drapeau rouge ».

À Lannion, la revendication numéro un était aussi la zone tendue : le collectif à l'origine du rassemblement s'appelle d'ailleurs « Trégor Argoat Goëlo zone tendue ». La parole a notamment été laissée à Gwenn Menez, adhérente UDB qui a prononcé une partie du discours (en breton) sur les marches de la mairie.

Sur les grilles de la permanence du député Eric Bothorel (LREM), on pouvait lire une carte postale géante lui étant adressée : « Vous nous représentez à nouveau sur les bancs de l'Assemblée nationale. Cette élection vous oblige et... finie la parenthèse de l'inaction ! Pour mériter la confiance de nos électeurs et des autres, retrouvez vos convictions. Au-delà des doutes, mobilisez-vous, réformez sans attendre cinq années de plus, contribuez à défendre l'accès au logement des plus vulnérables et des jeunes : défendre et voter le statut de zone tendue sur l'ensemble de la Bretagne vous honorerait. »

Le collectif « Trégor Argoat Goëlo zone tendue » a été très actif durant les dernières semaines. À tel point que le député, qui avait pourtant voté contre le dispositif proposé par Paul Molac lors du projet de loi sur le pouvoir d'achat

en juillet dernier, a malgré tout interpellé en commission de l'Assemblée nationale le 14 septembre dernier le ministre chargé de la Ville et du Logement, Olivier Klein : « Il y a une demande forte, pas toujours relayée par les élus locaux » a-t-il expliqué. Dans une réponse tout à fait vide, le ministre a assuré pourtant qu'ils « y travaillent »...

Taxer les résidences secondaires

Ces manifestations (également à Concarneau) interviennent à quelques semaines du vote sur le projet de loi de finances 2023 qui va s'ouvrir. Paul Molac a d'ores et déjà annoncé qu'il reviendrait à la charge pour que des outils fiscaux soient à disposition des collectivités locales. De même, un travail a été lancé au conseil régional de Bretagne après les interpellations notamment du groupe Breizh a-gleiz (dont sont membres les élus UDB), suite au vœu voté le 30 juin dernier destiné à réclamer l'extension de la zone tendue à la région Bretagne.

Il est clair que, dans ce dossier loge-

ment, c'est la société qui a été motrice. Les élus étant souvent à contretemps et revendications pourtant très concrètes et importantes des personnes. Mais, petit à petit, ceux-ci comprennent et se positionnent. Comme la députée Anne Le Hénañff (ancienne conseillère régionale), qui a de son côté posé une question écrite à Gabriel Attali, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, chargé des Comptes publics : « Afin de lutter contre [l'évolution du marché du logement], le seul dispositif dont disposent les communes est l'augmentation de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Or, la corrélation entre les deux taxes implique d'augmenter la taxe foncière des foyers parfois au revenu moyen, pour augmenter la taxe d'habitation de résidences secondaires de propriétaires, par définition plus aisés. » Elle a donc réclamé la décréation de ces deux taxes lors du projet de loi de finances à venir.

Il faut donc maintenir la pression pour que l'état se desserre... ●



Manifestation à Douarnenez.

Ça bouge au Pays basque

La société basque, on le sait, est très dynamique ! Le parti EHBAI et l'association Alda (« changer » en basque) peuvent se féliciter de voir les choses avancer. Le 16 septembre, le tribunal administratif a donné raison à la communauté d'agglomération du Pays basque qui, le 5 mars dernier, avait établi une mesure de compensation sur les 24 communes de sa zone tendue (il s'agit de produire un nouveau logement de surface équivalente dans la même commune pour tout logement d'habitation transformé en meublé de

tourisme). La décision était contestée par divers lobbies et multipropriétaires.

Pour Alda, « le vote du 5 mars 2022 a stoppé net l'hémorragie du parc résidentiel privé vampirisé par les Airbnb permanents. Il dissuade aujourd'hui les investisseurs financiers et prêts bancaires qui attendront de connaître l'issue des procédures judiciaires actuelles avant d'acheter des logements habités à l'année pour les transformer en meublés de tourisme ».

Cerise sur le gâteau, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a annoncé le 26

août dernier la création d'un comité territorial de lutte contre les baux frauduleux. Grâce à cet outil « unique en France », le préfet a indiqué vouloir lutter « contre les faux baux étudiants et plus généralement face aux différents types de contrats qui obligent des locataires à quitter leur logement, en dehors du cadre de la loi ». Là encore, l'association Alda s'est réjouie de voir ses efforts récompensés.

► G. B.

Régulation à Saint-Malo. Un an après ?

En octobre 2021, nous évoquions dans les colonnes de *Peuple breton* les décisions prises par la Ville de Saint-Malo pour réguler les locations de courtes durées. Un an après, un bilan s'impose...

► PAR LA RÉDACTION

Rappelons les mesures adoptées par la commune : l'enregistrement obligatoire pour commencer, la limitation à un bien par personne physique (interdiction des multipropriétaires et des SCI), autorisation donnée pour trois ans et quotas par quartier. Nous évoquions dans l'article d'octobre 2021 l'action en justice en cours des loueurs Airbnb à l'encontre de la Ville, appuyée par l'agence immobilière Cocomor, qui gère plus de 80 biens sur Saint-Malo et 900 à travers la France.

L'avocat qui les conseillait est un spécialiste qui n'en est pas à ses premiers faits d'armes, puisqu'il a réussi à faire annuler les règlements à Bordeaux et au Pays basque. Toutefois, à Saint-Malo, l'action en justice a fait flop, les réglementations étant légales et servant l'intérêt général, à savoir la lutte contre les investisseurs.

Dès lors, comment ces derniers ont réagi ? Notre correspondant Vincent Aulnay, responsable du collectif Paris vs BnB, confirme que, sentant le vent tourner, plusieurs d'entre eux ont vendu leur bien... à des tarifs affolants ! : « C'est en consultant les annonces immobilières sur Leboncoin que nous voyons défiler les ventes d'appartements Airbnb. C'est ainsi que nous avons découvert que le président du « club d'hôtes » Airbnb de Saint-Malo vendait son trois-pièces de 72 m²

418 000 € ; après recherche sur des sites référençant les ventes immobilières passées, on découvre qu'il aurait acheté ce bien en 2017 à 360 000 €, jolie plus-value sachant qu'il le louait 100-150 € la nuitée ! »

Les notaires le confirment : conséquemment aux mesures, il y a eu un arrêt net des achats pour faire du Airbnb. De nombreux loueurs cherchent depuis à se faire passer pour des « victimes », des victimes propriétaires de multiples appartements tout de même ! Il faut surtout retenir que les mesures ont fait baisser le nombre d'annonces sur le site Airbnb. La plateforme californienne a également supprimé – enfin ! – les annonces qui n'avaient pas le numéro d'enregistrement obligatoire. Aujourd'hui, le nombre d'annonces sur Saint-Malo est passé à 1 779 alors qu'elles étaient 11 913 avant les mesures. « Il pourrait y en avoir encore moins si la multinationale faisait son travail correctement en supprimant les annonces ayant le même numéro ou les numéros bidons comme 0000 ou 1234 », estime Vincent Aulnay.

Des écueils à éviter

Toutefois, de nombreux propriétaires continuent de louer plusieurs biens, malgré l'interdiction. Ce qui interroge la notion de contrôle. La Ville n'a en effet pas encore mis en place de gen-darme, si bien qu'aucun propriétaire n'est sanctionné pour le moment. Mais Vincent Aulnay en est certain : « Lorsque les premiers propriétaires seront condamnés, il y aura une nouvelle vague de ventes. Celle-ci sera très importante et aura de réels effets sur les prix de l'immobilier à Saint-Malo. »

À noter que le premier adjoint Jean-Virgile Crance a démissionné de ses

fonctions liées au tourisme et à l'économie à la demande du maire pour ne pas nuire à la réussite des mesures puisqu'il est aussi président du Groupement national des chaînes hôtelières. Une bonne décision pour éviter d'être accusé de mélange des genres...

Ce test grandeur nature dans la ville de Saint-Malo nous indique les écueils à éviter. En premier lieu : une politique efficace se doit d'être contrôlée. La commune de Lorient, qui comptabilisait en 2021 près de 1 000 annonces actives sur la plateforme Airbnb (soit environ 2,75 % du parc immobilier lorientais), vient de voter lors de son conseil municipal du 29 septembre pour une procédure de déclaration obligatoire des meubles de tourisme et a mis en place une autorisation de changement d'usage, l'accélération du phénomène de location de courtes durées.

Outre le droit, nous manquons de moyens en Bretagne pour créer un véritable service public régional du logement. Régional, car il sera sûrement difficile de faire en sorte que les communes réagissent de façon coordonnée et unitaire sur ce sujet du logement. D'où la volonté de l'UDB de passer aussi par le législateur afin d'encadrer ce type d'économie, qui peut mettre à mal le droit au logement.

Par ailleurs, la loi sur le diagnostic de performance énergétique ne manque pas d'inquiéter puisque si les propriétaires n'ont pas les moyens d'isoler thermiquement leur logement pour continuer de le louer à l'année, ils pourraient malgré tout continuer de le faire... en location de courtes durées ! Un trou dans la raquette du législateur. ●



Plougasnou : ouverture dans la douleur

Le 26 août au matin, la directrice académique du Finistère, Guylène Esnault, annonce l'ouverture de la filière bilingue à l'école Marie-Thérèse-Prigent de Plougasnou. Le lendemain d'une mobilisation importante devant les bureaux de l'inspection académique à Morlaix. Avec Fañch Oger, retour sur un été mouvementé pour les parents d'élèves, qui n'ont rien lâché.

► PROPOS RECUEILLIS PAR LA RÉDACTION

Le Peuple breton : À quel moment avez-vous appris que la filière n'ouvrirait pas ? Pour quelles raisons ?
Fañch Oger : Nous avons appris mi-juillet cette décision, par voie de presse. Une raison invoquée était « l'évolution des effectifs entre mars et juin » : on nous reprochait presque d'avoir inscrit les huit enfants trop tôt ! Un autre motif

mis en avant était un objectif non atteint de neuf ou dix enfants inscrits, chiffre qui ne nous avait jamais été communiqué auparavant et qui n'existe d'ailleurs pas dans les textes officiels.

Quelles sont les actions que vous avez menées pendant l'été ?

Nous avons essayé de médiatiser l'affaire, en lançant une pétition en ligne et papier, qui a récolté près de 900 signatures en quelques semaines, et en organisant des cours de breton publics. Nous avons également obtenu le soutien d'associations, de partis politiques et de nombreux élus à tous les échelons possibles, de la mairie à la Région. En parallèle, un neuvième enfant a été inscrit, et nous avons avancé plusieurs solutions en matière d'enseignants : un candidat contractuel, ou des professeurs titulaires bilingues souhaitant travailler en pays de Morlaix, mais dont la mutation a été refusée par leur département ou académie d'origine. Nous nous sommes enfin rassemblés devant l'inspection académique de

Morlaix pour y être reçus en compagnie de nombreux soutiens : élus, parents, habitants, associations...

L'annonce de l'ouverture a dû être un soulagement. Comment s'est passée la rentrée ? Avec combien d'élèves ?

Enfants et parents, nous étions bien sûr très heureux. La rentrée s'est très bien passée, avec l'arrivée d'un dixième inscrit et un intérêt de la part de futurs parents, qui permettra d'étoffer l'effectif de bilingue, qui représente actuellement plus d'un tiers des petites et moyennes sections. L'ouverture a permis la remise en service de salles de classe vidées : c'est un beau symbole pour notre commune littorale, où la pression immobilière ne facilite pas l'installation de jeunes parents. C'est également une excellente nouvelle pour l'enseignement du breton dans le pays de Morlaix, qui connaît une belle dynamique ces dernières années, malgré quelques accros qui nécessitent parfois de se mobiliser ! ●

Petite manifestation à Saint-Nazaire

À l'appel de l'association Bretagne réunie avait lieu le 24 septembre, à Saint-Nazaire, une manifestation pour la réunification de la Bretagne. Le choix de cette ville n'était pas dû au hasard : c'est en effet le 1^{er} port (5^e port français) et la 4^e ville de Bretagne par sa population.

Entre 500 et 1 000 militants avaient fait le déplacement pour l'ouverture des festivités sous la halle sud avenue de Saint-Hubert. Les partis politiques, dont l'Union démocratique bretonne, ont bien entendu répondu à l'appel, mais force est de reconnaître que le cortège était peu nourri comparé à d'autres années. Mille personnes pour un enjeu aussi important, c'est assurément décevant.

Certes, on peut déplorer le nombre important d'autres événements à la même date (anniversaire de Bretagne Culture Diversité à Pontivy, manifestation contre l'implantation de l'usine Bridor à Liffré, soutien à Vincenzo Vecchi à Nantes, journée des écologistes à Brest...), mais cet échec doit être étudié plus attentivement. Ces manifestations sans fenêtre médiatique sont-elles vouées à continuer chaque année ? Comment faire pour emmener avec nous ces habitants de la Loire-Atlantique qui semblent regarder les militants comme des gens venus d'ailleurs ?

Néanmoins, l'ambiance était bonne sous la halle où s'étaient des stands proposant vins de Bretagne, livres, vêtements et drapeaux avant le départ de la manifestation en direction de la mairie de Saint-Nazaire. D'abord sous un chaud soleil avant l'arrivée d'une forte averse accompagnée de grêle, qui dura jusqu'au retour sous la halle une heure et demie plus tard d'un cortège trempé, réduit de moitié, mais toujours aussi résolu, démontrant s'il le fallait la détermination des partisans de la réunification. La manifestation s'est poursuivie par la prise de parole de différents intervenants, notamment d'Aziliz Gouez, vice-présidente de Nantes Métropole et conseillère régionale du groupe Breizh a-gleiz (comprenant l'UDB), et l'interprétation sublime de Clarisse Lavanant de la chanson *J'aurais cinq enfants*.

Le prochain rendez-vous est fixé à Rennes samedi 8 octobre, pour une journée de débats sur la démocratie et l'autonomie en Bretagne avec l'association *À la bretonne*, suivie du déploiement du plus grand gwenn-ha-du au monde.

► LA RÉDACTION



À Rennes, la radio en breton regarde vers l'avenir

Radio Kerne organisait des portes ouvertes à Rennes le 29 septembre pour présenter sa nouvelle activité radiophonique sur le pays de Rennes. La radio associative en breton avait déjà ouvert une annexe à Nantes, Radio Naoned, en 2019. Entretien avec l'équipe rennaise.

► PROPOS RECUEILLIS PAR NIL CAQUISSIN
Le Peuple breton : Pouvez-vous nous présenter l'avancement du projet ? Vous êtes en pleine installation ?

Radio Kerne : En fait, on a commencé à s'installer dans des locaux à Rennes en janvier, au Blossne, avec une radio associative, « Quartier des ondes ». On a pu mettre en place un studio en juin, et maintenant on est bien installé, même si il reste des ajustements à faire. Le but des portes ouvertes était aussi de montrer le lieu aux gens avec qui on travaille déjà : associations, partenaires... et d'attirer de nouvelles voix et de nouvelles oreilles, parce qu'on travaille aussi avec des bénévoles.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas financés à Rennes, puisque nous ne sommes pas encore vraiment une antenne locale. Tout passé par Radio Kerne et par son annexe Radio Naoned. Pour l'instant, nous sommes donc un peu l'extension d'une annexe... Tout ce qui on produit est communiqué dans les heures de Radio Naoned.

Le projet est donc d'avoir le statut d'annexe, comme Radio Naoned ?

Oui, le projet est de créer une annexe de Radio Kerne pour le pays Rennais. On s'est positionnés en septembre pour des fréquences DAB+, [l'équivalent de la TNT pour la radio] à Vitre et à Bain-de-Bretagne, en attendant que de nouvelles fréquences ouvrent à Rennes. Il faut savoir qu'il n'y a plus de place sur les bandes FM à Rennes. Le projet serait donc de passer en radio numérique terrestre. C'est une difficulté, car le DAB+ est encore peu connu. Seules les nouvelles voitures

sont équipées de radios avec le DAB+, et l'écoute de la radio est très liée à la voiture. Donc c'est un pari sur l'avenir !

Il pourrait donc y avoir de la diffusion de contenus en breton sur Vitre et Bain-de-Bretagne avant Rennes ?

Oui, mais pas tout de suite. Le montage des dossiers pour répondre aux appels de l'Arcom (ex-CSA) est technique. Ça prend du temps. Ce n'est pas parce qu'on postule en septembre qu'on va diffuser tout de suite. Mais on est plutôt confiants, car notre configuration ressemble à celle de Nantes, où Radio Kerne avait obtenu la fréquence en DAB+ pour créer Radio Naoned. Mais on peut déjà entendre sur Internet ce qu'on produit. Il y a beaucoup de podcasts sur le site de RadioBreizh. Il y a aussi Radio Boa (Breizh on air), qui diffusera des émissions en breton sur Rennes.

Quelles sont vos activités à Rennes et aux alentours ?

Tant qu'anime des ateliers-radio dans les écoles, ou dans des centres de loisirs, pour monter des projets de radio en breton, dans des écoles Diwan ou publiques... Et même avec des adultes, des stagiaires de Skol an emsav, par exemple. On travaille aussi avec Skeudenn Bro Roazhon, son agenda mensuel est à l'émission. Ce sera sans doute aussi le cas du cercle celtique de Rennes.

Il y a actuellement trois salariés : Morgane Cotten pour l'animation, Tangi Poisson pour l'éducation aux médias, et Anton Burel, qui est rattaché à Rennes et Nantes via Brudañ ha Skignañ [réseau des radios associatives en breton, pour la production du journal radiophonique quotidien]. Avec trois salariés, on ne part pas de zéro, on s'appuie sur la force d'équipes plus anciennes.

En termes de production de contenus, il y a la co-animation de l'émission Tarzh an noz avec Radio Naoned, principalement sur l'actualité culturelle de Rennes et Nantes. C'est une émission

quotidienne de trente minutes, avec interview de dix minutes. Aujourd'hui, par exemple, on parle du festival Court Métrage à Rennes.

On a aussi une chronique : aujourd'hui sur des expos à voir à Rennes, et une interview longue, des Rennais et des Rennaises qui racontent « leur » Rennes en cinq lieux. Ainsi que des sujets sur des groupes rennais et nantais.

Il faut aussi compter les émissions produites par des bénévoles, par exemple « Roud », Ewen Dubée, étudiant à Sciences-Po à Rennes, réalise des entretiens avec des jeunes sur ce qui les passionne et leur rapport à la langue bretonne. Il y a également une bénévole, Malys, qui réalise des reportages sur la production de nourriture de qualité, et l'émission « Distruj », une émission musicale punk, qui avait commencé à Nantes et qui continue maintenant à Rennes.

Pas trop dur de trouver des personnes à interviewer en breton ?

En un an, il y a eu 80 interviews à Rennes. On arrive à trouver des bretonnantes et des bretonnants ! En soi, ce n'est pas difficile. Ce qui est plus compliqué, ça peut être de trouver des personnes prêtes à parler en breton de sujets variés, et qui se sentent légitimes pour le faire. Pour l'instant, nous en sommes donc surtout à des sujets culturels. Mais il y a un vivier de personnes à interviewer issues de milieux très différents, à Skol an emsav par exemple, ou à la fac avec des étudiants qui ne font pas que du breton...

Si des Rennais-e-s veulent donner la main, ils sont les bienvenus ! C'est toujours bien d'avoir de nouvelles voix. On va animer des ateliers d'écriture de chroniques, de prise en main des logiciels et d'animation d'émissions.

* Contact Radio Kerne à Rennes
15, place du Landriel / 1, square des Hautes-Courmes - 35200 Rennes
ataleirou@radiokerne.bzh
06 34 04 79 07

POBL VREIZH

Mikhaïl Gorbatchev, ar reformour touellet

54 bloaz e oa, kalz yaouankoc'h eget ar re a garg-se enno araosañ, anezho politikerien bet tutaet ha stummet gant ar Strollad Komunour war-lerc'h ar skarzhadegoù feuls ha didrezoù graet gant Stalin ennañ

Marvet eo Mikhaïl Gorbatchev d'an dregont a viz Eost d'an oad a 91 vloaz. Pa oa aet e penn ar jeu e Moskov e 1985 en doa klasket ur mod da lakaat an Unvaniezh Soviedel da vont war gorre ar bec'h. Kalz izeloc'h e oa aet live teknikel an industriezh soviedel eget hini broioù ar C'hornôg. War fallañ ez ae ivez stad yec'hed ar boblañs gant ur spi da vevañ o koll bloavezhioù ha merventez ar vugale o kreskiñ. Drastus-spontus e oa gwall efedoù ar boesoniñ. Ken enkreuz all e oa an dazont demografel gant kalz muoc'h a ziforc'hidigezhioù eget a c'handigezhioù. Gant ar Perestroïka hag ar Glasnost e tiskoueze Gorbatchev ur mod youlek da cheñch penn d'ar vazh, met hep diskar frammoù ar gevredigezh stadelaet ha bell ar Strollad Komunour. Re virour e oa e zibaboù evit kaout an disoc'h gortozel. Ne oa ket mui ar vuhez a-stroll en Unvaniezh Soviedel an hini a oa enni pa voe roet lusk gant Lenin d'ar Politikerezh Ekonomikel Nevez. Deuet e oa da vevañ ur vro gôrekaet, enni kalz tud aet bloavezhioù-pad war ar studi. Diskar dic'hortoz an Unvaniezh Soviedel a voe e penn an hent e oa aet Gorbatchev gantañ. ► GANT PAOL AR MEUR

Mab d'ul labourer-douar e oa Gorbatchev, 47 vloaz e oa e 1978 pa voe karget eus al labour-douar e kuzul-meur ar Strollad Komunour. Aet e oa kalz pelloc'h eget e genseurted war ar studi ha muzuliañ a reas gwelloc'h eget stad truezus an traoù war an dachenn ekonomikel a oa bet fiziet ennañ. Unan eus e gamtaladed er skol-veur e oa bet Zdenek Mlynar, un Tohek hag a stourmas evit muoc'h a frankiz en e vro. Soñjal a rae dezhañ e oa al labour er C'hornôg ur seurt senevezh. Beajou en doa graet er C'hornôg ha dont a reas anat dezhañ d'o heul ne c'helle ket an Unvaniezh Soviedel adaptout he dilañs hep bezañ adframmet. Ne oa ket koulikoude evit asantiñ lezel e genvroidi d'ober gant lezenn ar marc'had. Marksour leninour e chome e vod da sellout ouzh an traoù.

Degas an nerzh efedusoc'h d'ar sokialouriezh

Pa 'z eas war ar renk evit mont e penn ar Strollad Komunour e voe degemeret mat evel-just gant ar re a ginnige adframmañ ar gevredigezh, met ivez gant tud ha ne oant ket prest da vont gwall bell ganti. 54 bloaz e oa, kalz yaouankoc'h eget ar re a oa bet fiziet ar garg-se enno araosañ, anezho politikerien bet tutaet ha stummet gant ar Strollad Komunour war-lerc'h ar skarzhadegoù feuls ha didrezoù graet gant Stalin ennañ. Embann a reas Gorbatchev e oa peadra da gaoût lorc'h gant an hent a oa bet kemeret war-lerc'h dispac'h 1917 hag e oa e bal degas un nerzh efedusoc'h

Efedoù dic'hortoz

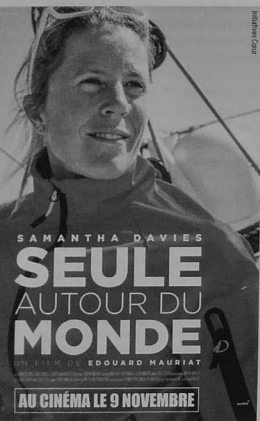
Youleke e oa, onest, met stummet e spered en ur framñ sokialaat re strizh e ziaz hag ar modoù kelennet ennañ da ziefrennañ stad ar jeu kevredigezhel. Evitañ e oa Lenin un den meur disl da veuliñ e zibaboù politikel hag ur mod touellus en doa da gompren istor an Unvaniezh Soviedel. Ar frankizoù nevez a asantas reiñ d'ar gevredigezh a zegasas efedoù dic'hortoz, evel dihan al luskadoù broadelour e meur a gornad. Pa oa frammoù ar galloud kozh en arvar da gouezhañ en o foull e klasas ar strollad jeneraled ober un taol-Stad e miz Eost 1991. Ur c'huitadenn e voe ha mont a reas an Unvaniezh Soviedel da get. Spered un demokrat en doa Gorbatchev, er c'hontrol eus Poutin, ha ne voe ket merket diskar an impalaeriezh soviedel gant reuz ha freuz brezelioù evel ma oa c'hoavezet da genver diskar Yougoslavia. Evit Ruslanned ar c'hantved nevez eo un den en doa distrujet ur framñ kevredigezhel hep sevel netra war ar rivinoù. Disoñjet o deus penaos e oa ar vuhez er vro ramparzh seizhet e oant o chom enni a-raok ar bloavezhioù 1990. ●



3 a viz Gwengolo 2022 e Moskov, Kenavo diwezhañ da diwezhañ prezidant URSS, hep mestr ar vro, Poutin.

E gallec : Retour sur la carrière politique du dernier président de l'URSS, Gorbatchev. Ses volontés de réformes se sont heurtées à la réalité économique de son pays. L'occasion de rappeler également qu'il était un adorateur de Lénine, véritable héros sans défaut selon lui.

Samantha Davies..... intrudu ar galon



E Portsmouth (Rouantelezh-Unanet) eo ganet Samantha Davies e 1974, en ur familh martoloded. Komandant splujer e oa he zad-kozh ha desket he deus-hi bale war vag he zud. Goude bezañ tapet un diplom ijnoureuz e Skol-veur Cambridge he deus kroget he hent moraerez da 24 bloaz gant un dro ar bed a skipailh (Trove Jules-Verne 1998). Abaoe bloavezhioù emañ Samantha Davies o chom e Breizh, e-kichen An Oriant, pa ne vez ket war vor. Ur bugel he deus gant Romain Attanasio, moraez a-vicher en ivez. Gant "Initiatives Cœur" e labour Sam Davies. Ar gevredigezh-se a sikour ar vugale o deus kudennoù kalon da vezan oberataet e Bro-C'hall pa ne vez ket posupl en ober en o bro orin. ➤ GANT MELENA HELIAS

E 2020 he deus kemeret perzh Sam Davies er Vendée Globe evit an trede gwech. Dindan gouel Initiatives Cœur e ya war vor, gant ar spi da saveteñ un 60 bugel bennak. Goude ur miz bageal eo c'hoarvezet dezhi unan eus an traoù gwashañ a c'hell c'hoarvezout d'ur skipper : darbet dezhi mervel, stoket ouzh un OFNI ha torret kein ar vag. Rediet eo bet da lakaat

Skeudennoù bamus
"E-pad un eunvezh triwec'h e weler pegen diaes e c'hell bezañ en un doare psikologel bezañ war ur vag hec'h-unan e-pad tri miz gant kudennoù, mareoù douetañs, mareoù aon. Aze e tiskouezomp da vat penaos e tremen an traoù. Lod eus va c'hevellerien, daoust dezho heuliañ kalzik ar pezh a ran, a oa skoet goude bezañ gwelet ar film. Lavaret o deus din ne sonjet ket e oa ken start. Da'm soñj e c'hell bezañ dedennus ar film ha disheñvel-mik eo diouzh ar pezh a embannan ingal war ar rouedadou sokial hag a vez stummoù berroc'h ha pozitivel evit ar gevredigezh Initiatives Cœur." ●

• D'an 9 a viz Du e teulo er-maez ar film-diell-mañ e Bro-C'hall a-bezh met a-raok e vo diskouezet e meur a sinema e Breizh (Molan, Konk-Kerne, An Oriant).

Goude ur miz bageal eo c'hoarvezet dezhi unan eus an traoù gwashañ a c'hell c'hoarvezout d'ur skipper : darbet dezhi mervel, stoket ouzh un OFNI ha torret kein ar vag

Ur film-diell
Seule autour du monde eo anv ar film-diell a gont an darvoud-mañ. Ar sevener Edouard Mauriat an hini eo en deus bet ar mennozh ha kinniget da Samantha Davies. "Entanet on bet gant ar raktres peogwir e plij kalz din rannan ar pezh a ran, eme ar vartolodez. Lorc'h a oa ennon : ar fed ma vefe kinniget an dra-se din a dalvez on gouest da broduñ skeudennoù a galite mat a-walc'h evit ober ur film, va-unan war vor."

E galleg : Samantha Davies est une skippeuse britannique qui vit depuis des années en Bretagne, près de Lorient. En 2020, elle participe au Vendée Globe pour l'association Initiatives Cœur. A cette occasion, le réalisateur Edouard Mauriat lui propose de réaliser un film documentaire sur sa course.



Samantha hag he skipailh dirak bon listri-spluj An Oriant, an deiz ma voe lakaet ar vag en dro.

Clet Abraham, arzour ar panelloù

Eus Breizh eo Clet Abraham, ganet e 1966. Un arzour a-live etrebroadel eo, met n'eo ket ken anavezet ha se. Livour ha kizeller eo, oberiant en Italia dreist-holl dibaoe ar bloavezhioù 1990. Ar pezh a ro brud dezhañ eo e labour "kinklañ" ar panelloù hent. E Bro-Gerne eo niverus ar panelloù bet kemmet gantañ.

➤ GANT MAXIME TOUZÉ



Clet Abraham e-barzh e atelier e Firenze.

E Skol an arzoù-kaer e Roazhon e oa bet stummet. Dibaoe 2005 eo staliet e Firenze (Italia). Brudet eo e oberennoù e-touez an dastumerien brevez, o tont eus Pariz, New York pe c'hoazh Monte Carlu. Meur a wech eo bet gourc'hemennet dezhañ oberennoù gant ensavadurioù prevez Italian evel ar Banca Popolare dell'Etruria e del Lazio pe an Istituto Tommaso Crudeli e Udine.

Arz-straed
Ne oa ket e dachenn gentañ, met deuet e oa ar c'hoant dezhañ da ezteurel e soñj, ur soñj politikel kentoc'h. Sevel a ra pegsuniou a vez peget ouzh ar panelloù hent, liv ar fent ganto, met gant ar c'hoant burutel-lar ar gevredigezh a-vremañ. Evitañ ez eo ar panelloù

E galleg : L'artiste breton Clet Abraham est installé à Florence en Italie. Son travail en tant que peintre et sculpteur est reconnu internationalement. Mais c'est celui qui se rapproche du street-art qui le fait connaître plus largement, en détournant les panneaux de signalisation.

arouez ar reolennoù hag an urzh yen. E begsuniou ne guzhont ket kefridi ar panelloù, degas a reont livioù ouzhpenn hag ur gemmadenn. Peget en deus kalzik e Firenze, met ivez e Bologna, Roma, Torino, Milano, Mulhouse, Brussel, Londrez, New York, Pariz... hag e Breizh ivez : Roazhon, Kemper, Gwaien ha Douarnenez. Un ti en deus er C'hlab. Hervezañ en defe peget ouzhpenn 10 000 paniel dibaoe 2010.

Un nebeud trubuilhoù
Gallout a reer intent n'eo ket bet didrubuilh pegañ pegsuniou war panelloù hent. E Pistoia (Italia) e 2012 en doa bet un dell-gastiz a 500 € evit bezañ "lousaat" panelloù. E Osaka (Japan) e 2015 eo bet lakaet dindan evezh en ur c'homiserdi e vignonez evit bezañ sikouret anezhañ da begañ pegsuniou. Gant Douarnenez, Kumuniezh ivez : ar servij hentoù en doa douget klemm outañ er bloaz-mañ evit bezañ gwashaet panelloù. D'an 12 a viz Kerzu e vo ar prosez e Kemper. Evit displegiñ ha diskouez e labour en deus skrivet ul levr anvet *Le Code de la route*. Kit da welet e labour war e gont Instagram mod-all. ●



Bae an Anaon, nepell eus Plougoañ, unan eus pegsuniou diwezhañ Clet Abraham liammet gant ar brazel en Ukraina.

POBL VREIZH

Du ha gwenn ha plas da lenn...



➤ GANT HERVE LATMIER = HL | MAXIME TOUZÉ = MT

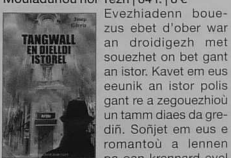
Scarmentado ha danevelloù all gant **Voltaire** | treet e brezhoneg gant **Mark Kerrain** | embannet gant Sav-Heol | 46 p. | 6 €



Ne gavan ket gwall zedennou treiñ oberennoù gallek brudet e brezhoneg rak soñjal a ran e oar an darn vrasañ eus ar vrezhonegerien lenn gallek. N'eo nemet ma sav-boent, evel-just. Kinnig a ra Mark Kerrain peder danevell bet skrivet gant Voltaire. Etre 1746 ha 1766. A-benn ar fin em eus kavet blaz ar c'hozh gant an danvez en diazev eus *Bababec hag ar fakired* ma kaver ur c'hozaer da c'hell talvezout da forzh peseurt koulz. Gouët 'ouzon ne zleer ket barn skridoù kozh gant ur sell a-vremañ met ne soñj ket din e vije kavet ken fentus istor Cossi-Sancta da vare Me Too. Sorc'henn Voltaire e-keñver ar relijionoù hag a vefe pennabeg an holl disrannoù ha lazhadegoù er bed a gavan gwall eunik a-berzh skoliad bet ar Jezusted. Mennoz ar gwir dasoñjal ha da gomzom zo un dra diazev, anat. Met lezel a-gostez broadelouriezh ar Stadoù bras hag o c'hoant perc'hennañ douarou ha madoù zo iskis. Nemet ne vefe ket a-berzh unan en deus bet un emzalc'h forc'hellek e-keñver an arc'hant hag ar sklavelezh hep kortañ un toullad "mac'herien sklérjennet". En hon amzer-ni pa soñjer en droug bet graet gant ideologiezhioù all estreget ar relijionoù e gwasgastemp arliou. Penaos e vefe barnet an doare kriz ma lez Scarmentado war e lez ar hini ne oa "nemet ar jubennour" pa dec'h gant ar Gall yaouank (p. 37).

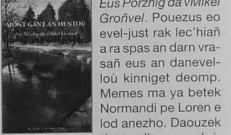
N'eus netra da lâret e-keñver yezh, evel da gustum gant labourour Mark ha neira da damall dezhañ a-zivout dislavaroù Voltaire pa er fed ne glot ket e lavar gant ur sell a-vremañ. Gant ma vin ket devet gant "un den didolerant". ➤ GANT HL

Tangwall en diellid istorel gant **Josep Górriz** | treet diwar ar c'hatalaneg gant **Gwenaél Emelyanoff** | embannet gant Mouladurioù hor Yezh | 84 f. | 8 €



Evezchiadenn bouezus ebet d'ober war an droidigezh met souezhet on bet gant an istor. Kavet em eus eunik an istor polis gant re a zegouezhoù un tamm diaes da grediñ. Soñjet em eus e romantou da lennen pa oan krennard evel *Nancy Drew Mystery Stories* (Alice detective) gant **Caroline Quine** (1930 evit an istor kentañ) pe marteaz zoken an *Emil und die Detektive* (Emile et les détectives) gant **Erich Kästner** (embannet e 1929 evit ar wech kentañ). Kredet em eus kompren o lenn pebare pajenn ar golo a-zivout **Josep Górriz** i Verdú : "Skrivet en deus kalz evit ar vugale hag ar re yaouank..." Evidon emañ *Tangwall en Diellid Istorel* (1990) er rummad-se. Kenkoulz e vefe bet lakaat sklaer war ar golo rak ezhomm zo eus levrioù evit lenn ardet yaouank. Oñeñch a rafe sell un den deuet war an oberenñ, anat. daoust ma c'heller en em c'houlenn hag-erf e plij memes doare romantou da grennardet ar bloavezhioù 2020 hag a rae da re 1990 pe penn-kentañ ar bloavezhioù 1960... ➤ GANT HL

Mont gant an hentloù gant **Herve ar Gall** | embannet gant **An Alarc'h Embannadurioù** | 118 p. | 8 €



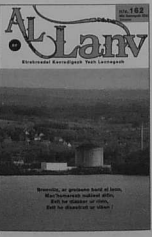
Un istitl zo d'al levr : *Eus Porzhig da vMikél Groñvel*. Pouezus eo evel-just rak lec'hiañ a ra spas an darn vrasañ eus an danevelloù kinniget deomp. Memes ma ya betek Normandi pe Loren e lod anezho. Daouzek danevell a zo, skrivet dreist-holl e 2021. An danevell a ro hec'h anv d'al levr zo bet skrivet e 2017 hag aet priz ti-ker Karazek gamli. E gwirionez ez eo ur meskaj etre danevelloù ijinet – awenet diwar fedoù gwir memestra – ha testennoù personel gant ar skrivagner. En hini zwezhañ *Ur Breizhad oc'h adkavout Breizh* e tis-kler Herve ar Gall penaos en doa dizoloet e oa Breizhad, hag ivez tonkad ar brezhoneg hag ar vro e bloavezhioù 1970. En unan all e tispleg penaos e oa bet e vicher skolaer Diwan e Kemperle. An danevell he deus pijet din ar muiañ eo *Loeiza Behereg ha Pér Bienvenu* : *Bonedud Ruz Botkanou Mikél Groñvel*. Kompren ho peus an dodenn sur a-walc'h. Unan all a denn d'ar Brezel bet kentañ. Lod all a denn da ehvorenoù yaouankiz an danevell. N'ouzon ket hag un urzh a oa sariset evit an danevelloù, n'em eus ket kavet unan atav. Un nebeud viou-koukouz zo chomet siwazh. Mod-all e lenner anezho gant plijadur. ➤ GANT MT

➤ GANT PADRIG AN HABASK

Al Lanv | Niverenn 162

Ur youl voutin da reiñ da glevout meur a vouezh vrezhonek oc'h embann Breizh hag ar frankiz. Kaset eo bet al Lanv 162 d'ar goumananterien e fin miz Gwengolo, 56 pajennad enni, kelaouenn e liv miz A4. Pennadoù etrebroadel, kevredigezh, dudi, skrid-varnerezh, lennegezh (barzhonegoù, danevelloù, studiaden). Ar sujedoù : energiezh ha hin, an animism, da-rempredoù Breizh-Euskadi, renkadur yezhoù ar bed, sorserezh, azoniad ar gevell kollet, Alvan & Ahez, porteledigoù anevaled... Un diell a bouez displeget gant Bernez Rouz : kentañ barzhoneg

Roparz-Loeiz Nemo, diembann moarvat, a daol sklérjenn war daroù oberenn ar skrivagner meur. Kenlabourer ez eus bet war an niverenn-mañ gant un douennad kevelerien : Aline Gleoneg, Charlie Grall, Padrig an Habask, Yann-Bêr Kemener, Paol ar Meur, Youenn Kervalan, Alan Doujet, Bernez Rouz, Fulup Lannuzel, Daniel Doulet, Jacques-Yves Mouton hag Iwan Gwegan. Stummet e brezhoneg penn-da-benn gant Kuzul ar brezhoneg. Lennerien, evit hon harpañ, **koumanantit ha lakait koumanantin!** Gwelout hor c'hatalog ha koumanantin : <http://www.brezhoneg.org/br/maison-d-edition/catalogue-al-lanv>



International

Écosse. La bataille des imaginaires

Le 8 septembre décédait après un règne de plus de 70 ans la reine Élisabeth II à Balmoral, en Écosse. À 96 ans, l'annonce n'avait rien d'étonnant et pourtant elle a déclenché une vague d'émotion partout dans le monde, et notamment dans cette France soi-disant « républicaine ». En Écosse, le sentiment semblait partagé. Une chose est certaine : une page se tourne... ➤ PAR GAEL BRIAND

Si tous les journaux et magazines ont – logiquement – titré sur la mort de la reine, la société écossaise semblait plus mesurée dans son hommage. Avec beaucoup de respect et sans un mot audessus de l'autre, nombreux sont ceux et nombreuses sont celles qui interrogent la monarchie. Comme ce couple de septuagénaires, pourtant pro-Brexit et anti-indépendance, rencontré à Oban : « Nous trouvons toutes ces cérémonies, en livres, d'un autre temps. Nous sommes au XXI^e siècle. » Et c'est peut-être d'abord cette page-ci qui se tourne pour le Royaume-Uni. La mort de la monarchie régnante la plus âgée au monde marque aussi la fin d'une époque. Élisabeth II renvoie en effet à la résistance des Britanniques durant la Seconde Guerre mondiale, elle a traversé les époques et l'Histoire mondiale. En a même écrit de larges pans, dont tristement en Irlande du Nord notamment.



Au lendemain de la mort d'Élisabeth II...

Cela dit, la situation reste complexe car si – grosso-modo – la moitié de la population écossaise est favorable à l'indépendance, la question du régime politique n'est pas tranchée par le SNP. Future république ou monarchie ? Membre ou non du Commonwealth ? Au Royaume-Uni, tous les moins de 70 ans n'ont connu que la reine Élisabeth sur leurs pièces de monnaie... A Fort William, un jeune indépendantiste trentenaire hésite : « Pour le moment, je vote pour le SNP car ce sont eux qui peuvent gagner l'indépendance. Quand celle-ci sera effective, je voterai sans doute écologiste. Et concernant le régime je ne sais pas, mais en revanche, le Commonwealth est un héritage du colonia-

lisme qui ne dit pas son nom. » Contrairement à certaines affirmations, la population en Écosse ou en Irlande n'était pas « joyeuse » à l'annonce de la mort de la reine. Elle ne s'est pas non plus arrêtée de vivre... Les plus vives critiques ont été formulées par quelques supporters de football très anti-monarchie et famille royale. En guise d'exemple, ce match du Celtic FC où, pour éviter que l'hommage ne soit sifflé, il avait été décidé d'applaudir la reine décédée. Les supporters ont alors déployé une banderole et entonné un chant demandant que « ceux qui détestent la famille royale tapent dans leurs mains ». La gêne était palpable sur les images télévisées. Ou encore ce graffiti sur un pub de l'équipe adverse, les Glasgow Rangers (pro-monarchie) : « Des funérailles à 8 millions de livres pendant que notre pays meurt de faim. »

Le ciment s'effrite ? La reine était-elle le ciment du Royaume-Uni ? La question mérite d'être posée. Le nouveau roi, le prince Charles devenu Charles III, aura bien de la peine à marquer son passage sur le trône face à la longévité de sa mère... d'autant qu'il est bien moins apprécié qu'elle. Qui plus est, autant les leaders politiques du SNP ou même du Sinn Féin ont été étonnamment dignes, autant l'agenda indépendantiste est toujours sur la table en Écosse et en Irlande. « La mort de Sa Majesté la reine Élisabeth est un moment de profonde tristesse pour le Royaume-Uni, le Commonwealth et le monde entier. Sa vie a été marquée par un dévouement et un service extraordinaires. Au nom du peuple écossais, je présente mes plus sincères condoléances au roi et à la famille royale. » a déclaré Nicola

Sturgeon, première ministre écossaise. De son côté Michelle O'Neill, vice-première ministre d'Irlande du Nord et membre du Sinn Féin, s'est jointe aux hommages : « C'est un triste jour pour sa famille qui pleure sa perte, et pour tous ceux qui ont une identité britannique dans notre communauté et qui sont également en deuil. » Les deux leaders prouvent une nouvelle fois qu'on peut militer pour un autre chemin sans pour autant être contre, voire détester son voisin. Malgré tout... Partout en Écosse se disputent deux imaginaires bien distincts : d'un côté la couronne britannique, de l'autre le peuple écossais. Ce duel s'exprime magnifiquement d'ailleurs à Holyrood, à Édimbourg, où le parlement, construit en 1999 et aujourd'hui dirigé par le SNP, fait face au palais d'Holyrood, qui, s'il a été la demeure de rois d'Écosse, est aujourd'hui tombé dans l'escarcelle de la royauté. De même, dans le musée du château d'Édimbourg, on présente les tuniques rouges comme des « highlanders » et l'histoire de l'Écosse semble commencer au XVIII^e siècle ! De ces deux imaginaires, lequel sortira vainqueur dans les prochaines années ? Le rêve d'une Écosse indépendante restera-t-il une illusion à l'instar de l'emblème du pays, la licorne, ou se réalisera-t-il ? ●

Le francoprovençal n'a pas dit son dernier mot

Située entre langue d'oïl et langue d'oc, la zone historique du francoprovençal s'étend du centre-est de la France (majorité partie de Rhône-Alpes, sud-est de la Bourgogne-Franche-Comté) à la plupart des cantons de Suisse romande et, en Italie, à la Vallée d'Aoste et à quelques vallées du Piémont. Peut-être que lors de la campagne législative du printemps 2022, vous avez vu le troisième spot télévisé du parti Régions et Peuples solidaires où, première du genre, cette langue au nom étrange était mentionnée parmi d'autres... Mais rien d'étonnant si vous n'en avez jamais entendu parler !

► PAR MANUEL MEUNE*

Cette langue apparue après l'occitan, mais avant le français, est née vers le VI^e siècle de part et d'autre des grands cols transalpins qui relient Lyon à Turin. Baptisée « francoprovençal » par Ascoli, le linguiste italien qui l'a identifiée et décrite en 1874, elle porte un nom qui n'aide pas sa cause. Il faut sans cesse expliquer que ce n'est pas un mélange de français et de provençal – pas plus que l'espagnol serait du « catalano-portugais » ou le breton, du « cornico-gallois ». Comme toutes les langues romanes, le francoprovençal partage des caractéristiques avec les langues voisines, mais, malgré son acte de naissance tardif, son caractère de langue distincte n'est plus sujet à discussion.

N'étant pas associée à un territoire politique historiquement cohérent, la langue n'a pu générer un mouvement régionaliste du type Félibrige pour la Provence. Elle est pourtant riche d'une tradition littéraire qui remonte au XIII^e et XVIII^e siècles, elle a produit des récits épiques et des pièces de théâtre de qualité, en particulier dans la partie aujourd'hui française, l'éveil littéraire étant arrivé plus tard en Suisse et en Italie.

Pour tenter de résoudre le problème du nom de la langue, certains ont proposé de remplacer francoprovençal par « arpitain » (dérivé de *ar-pi*, « pâturage de montagne »). Ce terme, apparu vers les années 1970 dans la mouvance autonomiste marxiste du Val d'Aoste, a ressurgi dans les années 2000, porté par un groupe de néo-locuteurs très actifs sur Internet. Il est toutefois peu employé par les linguistes ou par les locuteurs membres d'associations. Ces derniers, après avoir approuvé le terme « francoprovençal », ne souhaitent pas forcément en changer, et continuent du reste souvent d'appeler leur langue « patois », un terme parfois vecteur de fierté, mais dont on connaît les connotations négatives.

Au XX^e siècle, les études dialectologiques ont permis de bien connaître les parlers

francoprovençaux, qui comptent aujourd'hui quelque 60 000 locuteurs (évaluation optimiste).

Ce n'est toutefois qu'au XX^e siècle que la question est devenue plus politique. En France, jadis cœur du domaine linguistique, la situation apparaît peu favorable. Dans le sillage de l'école de la III^e République, les derniers locuteurs natifs ont largement interiorisé l'idée que leur langue était inférieure. Au tournant du millénaire, l'État français a certes accordé au francoprovençal le statut de « langue de France » par le biais du ministère de la Culture. Mais depuis les années 2000, c'est surtout la région Rhône-Alpes qui a contribué à rendre visible sa principale langue autochtone – jusqu'à la fusion avec l'Auvergne occitane en 2016. Une politique de valorisation du francoprovençal a été mise en place, notamment par un soutien à l'édition bilingue de textes, classiques ou récents – ce qui tranchait avec l'indifférence passée des instances régionales.

En décembre 2021, l'État français a enfin ajouté le francoprovençal au nombre des langues pouvant être enseignées dans le système scolaire. C'est le fruit de décennies de revendications provenant en particulier de la Savoie, leader naturel en matière de défense du francoprovençal. Son enseignement y était déjà toléré, mais les épreuves de baccalauréat relevaient de l'infrastructure en place pour... le provençal, parlé dans le sud de l'académie de Grenoble.

La réflexion sur le développement de matériel didactique se poursuit en Savoie, mais aussi, à une autre échelle, dans une petite région comme la Bresse, qui a jadis été un terreau littéraire fertile. En 1794, le bressan avait assez de visibilité pour figurer sur la liste des « argons grossiers » que l'abbé Grégoire entendait éradiquer de la République française. Un patriotisme régional, fondé sur le « patois » et le folklore, a pris naissance en 1937, c'est une commune bressane, Romenay, qui fut choisie pour représenter le « village de France », avec une délégation dont les femmes arboraient le « chapeau à cheminée », presque aussi impressionnant que la coiffe bigoudène... Dans ce contexte, le bressan jouissait d'un prestige relatif mais, comme

partout en France, la pratique de la langue ancestrale a décliné dès les années 1950.

Dans les années 2000, en tablant sur ces acquis historiques, les autorités du département de l'Ain ont mis la question linguistique au goût de jour. La traduction d'un Tintin en francoprovençal, *Lé Pégueylon de la Castafiore* (2007), dont le lancement a été piloté par l'association Patrimoine des pays de l'Ain, a été très souvent évoquée dans les médias régionaux, ce qui a déclenché un débat intergénérationnel sur la langue oubliée. Dans le sillage de l'événement, en 2012, la capitale bressane, Bourg-en-Bresse, a organisé la Fête internationale du francoprovençal, qui a lieu en alternance dans l'un des trois pays concernés. La réflexion sur le matériel pédagogique, chapeauté par l'Institut Pierre-Gardette de Lyon, ne fait que commencer, et peu nombreux sont les membres d'associations de « patoisants » en mesure de donner des cours d'initiation. Mais l'idée d'un enseignement possible est lancée. Et en attendant une éventuelle revitalisation, un important travail de collecte a permis de mettre en ligne des milliers d'exemples sonores.

Une écriture « supra-dialectale » ?

Peu après le Tintin diffusé en Bresse, l'album *L'Afère Pecard* est paru dans l'ensemble du domaine. Il était rédigé dans la graphie ORB (« orthographe de référence B »), conçue par le linguiste Dominique Stich, et diffusée en recourant au terme « arpitain ». Cela avait permis de débattre de la question d'une écriture « supra-dialectale », susceptible de coexister avec les multiples graphies locales. Comme ailleurs (romanche en Suisse, aragonais en Aragon), le sujet reste controversé, mais cette évolution contribue indéniablement à moderniser le rapport au francoprovençal.

Du côté suisse, c'est dans les cantons historiquement catholiques du Valais et de Fribourg que le francoprovençal a le mieux traversé les siècles. Quelques enfants l'ont même encore comme langue première dans le village valaisan d'Evolène. En Suisse romande aussi, l'idéologie de l'unilinguisme a sévi. Certes, au XIX^e siècle, l'attachement mémoriel à la langue du cru, en particulier aux chants en « patois romand », était fort. Parfois, il existait un désir de faire jeu égal avec les Suisses de langue allemande, qui vivaient leur patriotisme suisse en affichant leur dialecte autochtone dans le cadre d'une diglossie assumée. Pourtant, dès 1806 pour le canton de Vaud, et en 1886 pour celui de Fribourg, le « patois » a été interdit dans les écoles, avec des arguments à la Grégoire. Et si la Confédération suisse s'applique actuellement à préciser les modalités d'application de la *Charte européenne des langues régionales et minoritaires*, personne n'envisage de nouveaux droits pour le francoprovençal, pas plus que sa « romanchisation » – une officialisation comme celle du romanche, langue autochtone du canton des Grisons devenue, à l'échelle suisse, langue nationale (1938) puis officielle (1999).

Néanmoins, un travail de collecte et d'inventaire ancien a été entrepris par l'université de Neuchâtel et la Radio suisse romande publique dispose d'une mine d'archives sonores. Depuis les années 2000, les gouvernements cantonaux fribourgeois et valaisans ont entrepris de soutenir plus résolument le francoprovençal, par un enseignement scolaire (facultatif) désormais rodé, mais aussi grâce à des institutions bien financées. Les productions théâtrales en francoprovençal et la vie associative ont une vitalité inconnue en France.



Documentaire francoprovençal Impact, Le Carré, 2003. Régions : Bresse bressane, 1990.

C'est néanmoins le Val d'Aoste qui fait figure de modèle pour la pratique persistante de la langue. Contrairement aux deux autres pays où, dans l'espace public, on n'entend le francoprovençal que lorsqu'il est mis en scène (théâtre, folklore), en Vallée d'Aoste, on constate vite qu'il est utilisé spontanément dans la communication locale, dès qu'on sort de la capitale, Aoste. La région a une politique linguistique qui s'appuie sur un statut d'autonomie obtenu en 1948, mais aussi sur une loi italienne concernant les minorités linguistiques historiques (loi 482, 1999). Les jeunes locuteurs et locutrices du francoprovençal y sont nombreux et créatifs, et on a vu émerger un discours régional(iste) fondé en partie sur cette langue.

Fait notable, le francoprovençal cohabite ici avec deux langues officielles – français et italien. La co-officialité du français, liée à l'appartenance du Val d'Aoste à la Savoie jusqu'en 1860, est garantie depuis 1948, mais cette langue, peu parlée hors de l'école, apparaît sur la défensive, et sa visibilité dans l'espace public se réduit à quelques symboles. Au sein de l'ancien système linguistique savoyard (français écrit / « patois » parlé), c'est désormais le francoprovençal qui tire son épingle du jeu. Depuis l'italianisation de la région, lente à la fin du XIX^e siècle, puis exacerbée sous le fascisme, le francoprovençal est souvent considéré comme la vraie langue valdôtaine, même si l'italien domine dans de nombreux domaines. Le *francoprovensal* (ou *patoué*) s'affiche sur certains sites du gouvernement régional, dispose d'un Centre d'études dynamique et est présent à l'école en particulier par le biais du populaire



Magasin de glaces à Bulle (Suisse), phénomène assez rare d'utilisation de la langue à des fins commerciales.

Concours Cerlogne qui, chaque année, permet aussi à des enfants « non dialectophones » de se familiariser avec la langue autochtone.

On le constate, l'exemple du francoprovençal apporte une nouvelle preuve qu'il n'y a guère besoin de s'éloigner des frontières de la France pour trouver des modèles de plurilinguisme qui conjuguent tradition et modernité avec plus de bonheur qu'au sein de la République une et indivisible. ●

* Université de Montréal

1. www.federation-rps.org/elections-presidentielle-et-legislatives-2022-legislatives-2022

Panneau bilingue en Savoie.



24 Le Peuple breton | octobre 2022

L'hôtel des Monnaies de Rennes

Dominant la place des Lices, un imposant bâtiment historique a subi de nombreux travaux ces dernières années. Il s'agit de l'hôtel des Monnaies, dont seule la façade sud se remarque particulièrement, avec son tympan sculpté. Si cette institution remonte au XV^e siècle, son aspect actuel a moins de trois cents ans. Bien que peu connue, elle est révélatrice de nombreux aspects de l'histoire de Bretagne à l'Époque moderne.

► PAR VINCENT DAUMAS

L'hôtel des Monnaies n'était pas originellement situé place des Lices. En effet, son premier emplacement était auprès de l'hôtel d'Artillerie, soit l'ancien hôtel de ville, juste au sud des portes Mordellaises. L'importance de la fonction de monnayage explique sans doute ce premier emplacement au plus proche des autorités municipales. Les historiens ne sont pas certains de la date



Façade de l'hôtel des Monnaies.

à laquelle fut déplacé l'hôtel des Monnaies, mais il semblerait que cela eut lieu à la fin du XVIII^e siècle. En effet, il s'agissait d'un siècle de prospérité pour la Bretagne, et une forte activité commerciale pouvait alors s'observer à Rennes, notamment autour de la cathédrale : le quartier accueillait une grande partie des échanges financiers, et la rue de la Cordonnerie, actuelle rue de la Monnaie, était aussi appelée rue des Juifs, en référence aux activités bancaires qui y avaient lieu. Afin d'offrir plus d'espace et de permettre au personnel d'y loger, l'hôtel des Monnaies fut déplacé à son emplacement actuel. La première représentation que nous en ayons date de juillet 1720. Sur cette estampe, le bâtiment à l'arrière-plan est celui qui domine actuellement la place des Lices, alors que le mur d'enceinte au premier plan correspond à l'actuelle façade de l'hôtel. On y voit le tumulte provoqué par l'effondrement du système de Law, première bourse des valeurs mise en place en France. Si cette représentation est sans doute équivalente à l'état de l'hôtel durant tout le XVIII^e siècle, elle n'était pas destinée à perdurer : quelques mois plus tard, en décembre 1720, l'incendie de Rennes endommagea lourdement l'édifice. À l'image du reste du centre-ville, cela donna l'occasion de reconstruire l'hôtel tout en le modernisant, notamment par l'ajout d'espaces supplémentaires avec l'édifice de la façade

actuelle, celle visible depuis la rue de la Monnaie. Cette reconstruction dura de 1728 à 1732, dans le même style architectural très moderne que le reste du centre.

Le XVIII^e siècle constitue assurément la période la plus riche de l'hôtel des Monnaies de Rennes. Mais quelle était sa fonction exacte ? Les hôtels des Monnaies étaient principalement et avant tout des fonderies de métaux précieux, en particulier d'or et d'argent, en vue d'en faire des pièces de monnaie. La plupart du temps, les opérations de fontes avaient lieu dans les sous-sols, de même que la pesée de la proportion exacte de métal précieux à mettre dans chaque pièce, ainsi que la frappe des effigies royales. Par la suite, les monnaies étaient mises sous surveillance, envoyées à la Cour royale, ou mises en circulation. Les hôtels des Monnaies étaient aussi les bureaux d'enregistrement des métaux précieux récemment extraits du sol, et de paye des taxes sur ces extractions. Mais, bien plus encore, les hôtels des Monnaies étaient des incarnations du pouvoir royal, puisque la fonte, la production et la circulation des devises constituaient l'un des plus importants privilèges du roi, l'un de ceux appelés *regalia*. Ainsi, les hôtels des Monnaies étaient des places très importantes pour le pouvoir royal et son affirmation quotidienne.

Révélateur de la richesse de la Bretagne

Cependant, la maintenance de ces hôtels coûtait bien cher aux États modernes, aussi ils n'étaient implantés que dans les lieux où cela en valait réellement la peine, auprès des mines de métaux précieux ou au cœur des grands centres commerciaux. Ainsi, l'hôtel des Monnaies de Rennes est révélateur de la richesse de la Bretagne à l'époque moderne. La province était économiquement très dynamique, avec un riche commerce extérieur. En particulier, les marchands de Saint-Malo maintenaient des échanges avec l'Angleterre, les Pays-Bas, et surtout avec l'Espagne, porte d'entrée européenne des richesses sud-américaines. Ainsi, de nombreux commerçants de Saint-Malo et Vitré s'installèrent en Andalousie, pour y vendre des produits bretons et français en échange de monnaies espagnoles, ensuite rapportées en Bretagne et qui devaient être retrappées aux armes du roi de France. Cela fut encore plus le cas au début du XVIII^e siècle, lorsque les navires malouins partirent directement échanger leurs produits sur les côtes du Chili et du Pérou, rapportant de grandes quantités de métaux précieux de contrebande et non mon-

nayés, qui devaient être fondus à leur retour.

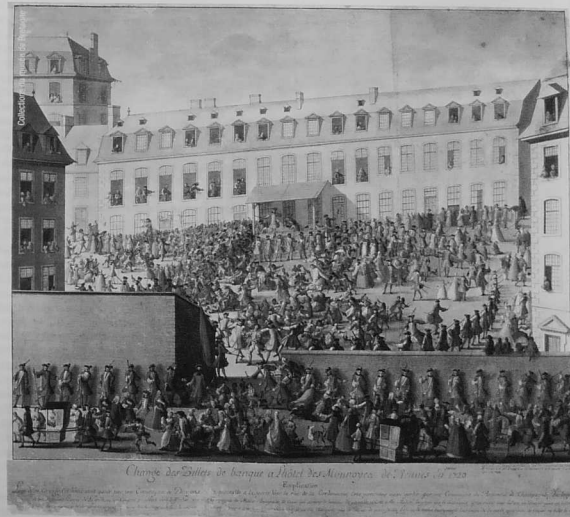
Un second élément explique la présence d'un hôtel des Monnaies à Rennes : la Bretagne était alors une province minière. En effet, il y avait alors d'importantes mines de plomb et d'argent à Pont-Péan, au sud de Rennes, et à Poullaouen-Huelgoat, au centre du Finistère. Elles faisaient partie des mines les plus riches du royaume, et étaient les premières pour la production de minerais d'argent. Les métaux qui en étaient extraits étaient donc fondus à l'hôtel des Monnaies de Rennes avant d'être envoyés à Paris.

Dernier élément en faveur de l'hôtel de Rennes : la présence du Parlement de Bretagne y concentrait la haute aristocratie provinciale. L'institution parlementaire offrait une carrière aux aînés de ces familles, tandis que les cadets pouvaient trouver à la direction des monnaies des postes honorables, bien que subalternes.

Tout cela explique pourquoi un hôtel des Monnaies fut installé à Rennes, et comment il put se développer, notamment après sa reconstruction dans les années 1720. La façade fut alors édifiée dans le même style architectural du XVIII^e siècle que les autres bâtiments du centre-ville, avec de larges et hautes fenêtres. Deux éléments sont cependant plus particuliers à l'hôtel : tout d'abord sa porte monumentale, prévue pour le passage des larges diligences transportant les monnaies et minerais précieux. Ensuite et surtout, le tympan principal fut sculpté aux armes royales, afin d'affirmer la prééminence royale sur cet édifice, détaché des pouvoirs provinciaux ou aristocratiques.

Apogée et reconversion

L'apogée de l'hôtel des Monnaies de Rennes se situe au XVIII^e siècle, de même que sa fin. En effet, il fut fermé en 1774 par ordre royal pour réduire les dépenses de l'État. Ironie de l'histoire, la même année fut décou-



L'hôtel des Monnaies en juillet 1720, au moment de la banqueroute du système de Law.

verte dans la rue de la Monnaie une patère d'or (un grand plat à usage religieux) pesant 2,4 kilogrammes et datant de l'Empire romain. Par la suite, l'hôtel des Monnaies servit de poste impériale à l'époque napoléonienne, avant d'être converti en l'un des hôtels les plus luxueux de Rennes au XX^e siècle.

En 1970, l'édifice devint le siège social de la Banque populaire de l'Ouest. À présent, il doit redevenir un hôtel : combinant 4 étoiles, 119 chambres, un restaurant-bar de luxe, une piscine et d'autres installations, l'hôtel des Monnaies redeviendra l'un des hôtels les plus luxueux de la ville. Ce projet, qui devrait aboutir en 2023, est conçu en complément du tout proche et récent centre des congrès. La question se pose naturellement de la conservation de l'architecture et du patrimoine historique de cet édifice dans le cadre d'importants travaux. Dans tous les cas, l'hôtel des Monnaies continuera de renvoyer à une facette peu connue de l'histoire de Rennes et de la Bretagne. ●

Pour aller plus loin
Bibliographie et
sources de l'article sur
rbrkistorbzh.wordpress.com

Féminisme washing : le ravalement de façade des entreprises

Édité en 2021, l'ouvrage de Léa Lejeune, journaliste économique, prend la forme d'une enquête approfondie s'appuyant sur l'analyse d'exemples concrets et la vulgarisation de travaux de recherche en économie. L'objectif est double : donner des clés de lecture pour comprendre et s'affranchir des discours mercantiles en tant que consommatrices ou consommateurs et donner des pistes aux entreprises pour corriger leurs mauvaises habitudes.

► PAR TIFENN SIRET

recherche portant sur les femmes dans la publicité, le marketing genré et l'intelligence artificielle genrée. Elle développe ainsi son domaine de recherche autour du processus suivant : de la femme-objet à l'objet féminin.

La chercheuse revient dans ses travaux sur les piliers de l'attractivité physique qui font de la femme un objet de désir, sexualisé dans la publicité : la jeunesse (signal de fertilité), la symétrie (signe de santé, bon développement biologique), le dimorphisme sexuel (les femmes ont en moyenne des yeux plus grands, un nez plus petit, des lèvres plus charnues, etc.). Elle analyse alors l'impact sur les femmes de l'exposition à des modèles idéalisés et des modèles naturels dans la publicité. Les deux variables étudiées sont l'IMC (le rapport taille-masse) et l'attitude (provocatrice ou amicale). Avec un modèle naturel, elle perçoit l'augmentation de l'adhésion de la consommatrice, mais pas dans l'action d'achat, voire une répulsion plus forte des femmes à IMC plus important et donc à anxiété plus importante face à la compétition intersexuelle.

Le résultat peut étonner, mais il s'agit d'un comportement du cerveau humain (homme ou femme) qui par ailleurs souligne un autre comportement, dit « aveugle » : la mention « photo retouchée » n'empêche pas les femmes de vouloir ressembler à la photo, de ressentir des émotions négatives, de percevoir les images comme réelles. La chercheuse remarque ainsi que ce qui déplaît le plus aux femmes interrogées dans son étude n'est pas l'IMC du modèle, mais son attitude. C'est en particulier la sexualisation du modèle, qui a un impact sur la compétition intrasexuelle féminine (dans le cadre hétéronormé). Une méta-analyse sur l'exposition des jeunes filles aux publicités des réseaux sociaux a d'ailleurs montré une augmentation des cas de dépression : le marketing joue donc sur ces biais cognitifs.

Pourquoi les produits genrés existent-ils encore ? Parce que la consommation de produits est une extension de soi et envoie des signaux aux autres. Ces produits alimentent les comportements visant à améliorer son apparence (produits cosmétiques) et les comportements visant à dévaloriser l'apparence ou le comportement des rivales/rivaux. Comme évoqué plus haut, la reproduction de la compétition par les modèles de la publicité provoque les mêmes réactions que dans la vie réelle. Avec, toujours, la sexualité en toile de fond. Sylvie Borau note par ailleurs une asymétrie de consommation : les hommes ont du mal à aller vers les produits « féminins », dans la perpétuation des stéréotypes de genre.

comportements visant à améliorer son apparence (produits cosmétiques) et les comportements visant à dévaloriser l'apparence ou le comportement des rivales/rivaux. Comme évoqué plus haut, la reproduction de la compétition par les modèles de la publicité provoque les mêmes réactions que dans la vie réelle. Avec, toujours, la sexualité en toile de fond. Sylvie Borau note par ailleurs une asymétrie de consommation : les hommes ont du mal à aller vers les produits « féminins », dans la perpétuation des stéréotypes de genre.

Effet de mode

Dans son ouvrage, Léa Lejeune définit le « féminisme washing » comme un ensemble de pratiques de communication et de marketing qui visent à faire croire que l'entreprise se préoccupe des droits des femmes, de l'égalité homme-femme en façade, mais pas dans la réalité des pratiques managériales.

L'objet féministe comme effet de mode, en somme. Elle prend l'exemple emblématique du fameux t-shirt Dior « We should all be feminists », représentant le titre de l'ouvrage de la féministe Chimamanda Ngozi Adichie. Prix de vente du t-shirt sur Dior.com : 750 euros. Le prix du féminisme ? À mesure que l'objet se diffuse dans la société, sa signification s'en trouve métamorphosée, selon la théorie du ruissellement marketing auquel le féminisme washing n'échappe pas. Reproduit, copié, l'objet devient petit-bourgeois, puis populaire. Ainsi, La Redoute a aussi, comme d'autres marques, sorti ses propres t-shirts à slogan, à moindre coût. Plus accessibles, certes, mais à quel prix ? C'est là tout le piège de la consommation, la plupart de ces articles de mode étant produits sur le dos d'autres femmes, à l'autre bout du globe.

Deuxième piège : la simplification du message et/ou de la silhouette d'un personnage féministe dans la continuité de la chosification de la personne femme au point d'en perdre ses caractéristiques. La journaliste prend ainsi l'exemple de la figure de Frida Kahlo.

L'image de la célèbre peintre mexicaine se retrouve maintenant sur nombre de produits : tote-bag, t-shirt, poudrier, écharpe, poupée... chacun peut célébrer l'artiste selon son goût. Là où le piège se referme, c'est que l'image de Frida Kahlo en est physiquement modifiée pour coller à une certaine esthétique, une Frida Kahlo plus « sexy » aux yeux contemporains : peau blanche, épilation de sa moustache voire de son mono-sourcil, gommage de son handicap. Frida Kahlo, la nouvelle icône déco.

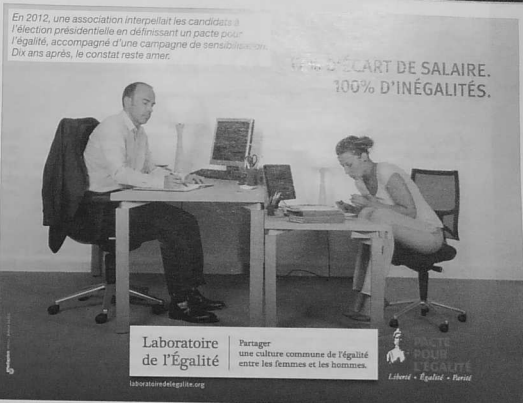
Troisième piège : les valeurs des marques dans la publicité, le *fervertising* (mot-valise combinant *feminist* et *advertising*). Transformer son corps pour transformer son âme : les nouvelles valeurs de marques.

Car on ne vend plus un produit, mais un état d'esprit. Les publicités autour de la dictature de la confiance en soi (bien-être, bonheur) suggèrent que les femmes devraient changer d'attitude pour surmonter un problème d'inégalité de genre. Ainsi, ce que subissent les femmes ne viendrait pas des inégalités structurelles, mais de leur manque de confiance en elle.

Féminisme et néolibéralisme

Peut-on être capitaliste et féministe ? Léa Lejeune ne répond pas nécessairement à la question. Pourtant se pose la question de la co-construction capitaliste et patriarcale sur le travail ou non-travail des femmes (travail non rémunéré) et la marchandisation des causes. La journaliste évoque cependant la notion suivante : le féminisme est incompatible avec le néolibéralisme face à la dérégulation du marché du travail. S'ajoute à cela l'ambiguïté entre la récupération des causes féministes à but mercantile et la nécessaire circulation des messages féministes dans la société pour sa normalisation.

Léa Lejeune fait alors l'inventaire des entreprises mauvaises élèves en dressant notamment le tableau des inégalités salariales et du contexte sexiste au travail : Publicis, Uber, Caisse d'épargne IDF... si la volonté de parité et d'égalité est affichée, la réalité est tout autre. En 2021, Cash Investigation sort une enquête sur les inégalités salariales : si tous les milieux sont touchés, le secteur bancaire est plus inégalitaire. Une action en justice est par ailleurs menée par les salariées de la Caisse d'épargne IDF, accusées de discrimination sexuelle. Nombreuses sont les femmes à avoir stagné dans leur car-



En 2012, une association interpellait les candidats à l'élection présidentielle en définissant un pacte pour l'égalité, accompagné d'une campagne de sensibilisation. Dix ans après, le constat reste amer.

ÉCART DE SALAIRE. 100% D'INÉGALITÉS.

Laboratoire de l'égalité

Partager une culture commune de l'égalité entre les femmes et les hommes.

POUR L'ÉQUITÉ Liberté • Égalité • Justice

rière à l'issue d'une grossesse. On est loin de « l'empowerment » des femmes.

Changer nos pratiques

Le constat est amer : de la chosification du corps féminin au plafond de verre, en passant par les conditions de travail des femmes à l'autre bout du monde, l'avenir ne semble pas rose. Léa Lejeune propose pourtant des pistes de réflexion, à la fois individuelles et collectives. À nous, consommatrices/consommateurs, de changer dans sa conclusion un « manuel de rébellion » : prendre conscience des mécanismes marketing, chercher à consommer mieux, passer au boycott voire attaquer publiquement et collectivement les entreprises.

Elle n'exclut pas ces dernières de sa réflexion. Suivant les préconisations de la chercheuse Sylvie Borau, elle propose une troisième voie vers un marketing plus éthique : une réflexion sur la présentation du corps féminin dans la publicité, un message plus impactant lors des retouches photos (apparence ni réaliste, ni atteignable). L'utilisation aux processus irrationnels expliqués plus haut, une interdiction des modèles retouchés dans l'espace public (comme à Londres).

Sur le long terme, c'est le monde de l'emploi qui est à repenser d'un point de vue structurel. Léa Lejeune propose ainsi une feuille de route RFE (responsabilité féministe des entreprises) en lien avec la RSE (responsabilité sociale des entreprises) et la promotion des femmes comme carburant des

entreprises, pour une meilleure mise en cohérence, de la communication à l'action. Car sur 87 catégories professionnelles recensées en France, 50 % des actives se trouvent dans seulement 11 de ces catégories : les métiers à prédominance féminine, souvent les moins bien évalués du point de vue salarial (infirmières, secrétaires, assistantes maternelles). À l'instar de la politique menée au Québec, une réévaluation de la valeur des métiers à prédominance féminine est nécessaire.

La volonté politique est donc une des conditions pour y réussir. Notamment pour se doter d'outils de contrôle pour la bonne application de la loi du 22 décembre 1972, qui indique que « tout employeur assure, pour un même travail ou pour un travail de valeur égale, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes », et celle de 2011 (loi Copé-Zimmermann), qui exige 40 % de femmes dans les CA des entreprises de plus de 500 salariés ou de chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros. Pour rappel, sur les plus de mille entreprises concernées, 50 % ne sont toujours pas en conformité avec la loi, faute de vérification et de sanction. Labour 'zo !

Féminisme washing. Quand les entreprises récupèrent la cause des femmes

| Léa Lejeune | Éditions du Seuil, mars 2021, 252 p., 19 €

1. Mouvement prônant l'acceptation de tous les types de corps, considérant la beauté comme une construction sociale relative.



ment, augmente dans les pays dits développés. On constate aussi depuis #MeToo un réel changement de paradigme dans la nouvelle génération de femmes, autour du « bodypositivisme » en particulier. Pour autant, et malgré ces évolutions sociétales, les stéréotypes de genre perdurent.

Comportements irrationnels

Afin de se rendre compte de nos habitudes de consommation et de les faire évoluer, encore faut-il avoir conscience de nos biais cognitifs, exploités en marketing. Sylvie Borau, professeure à TBS Business School, enseigne le comportement du consommateur et le marketing éthique. Ses sujets de

→ K.T. : Klaod Thomas → J.-J.M. : Jean-Jacques Monnier

L'histoire par les archives familiales



Après un premier livre consacré à ses ascendants venus du Piémont, Jean-Bernard Vighetti publie un second ouvrage de biographie familiale, ou plutôt une saga qui suit les destins des quatre familles liées par des mariages. Au prix d'un énorme effort de recherche de nombreuses photos et de documents privés ou administratifs, l'auteur nous invite à une plongée dans un siècle d'histoire contemporaine. Il sous-titre sa démarche « Littérature généalogique et illustrée », et il ajoute avec humour « voire thérapeutique ». En nous racontant plusieurs histoires parallèles ou emboîtées, l'ancien maire de Peillac nous plonge par l'approche humaine dans un siècle particulièrement mouvementé, avec trois guerres et sa ville de Saint-Nazaire à reconstruire. On n'en finirait pas de regarder les très nombreuses photos, documents, plans de villes reproduits dans le livre grand format. Beaucoup concerne l'histoire générale du pays nazairien dans lequel s'inscrit la majorité du récit. Mais on se retrouve aussi sur le front de 14-18 ou sur un bateau qui conduit au bagne en Guyane. Une branche familiale est nazairo-finistérienne, les autres viennent d'ailleurs. C'est que la San Francisco bretonne attire et fixe beaucoup de monde. Des chaudronniers aux dentelières en passant par les ingénieurs, ils sont venus de partout mais sont devenus, de fait, Nazairiens et Bretons. Une histoire passionnante. > J.-J.M.

Sur les chemins de Saint-Nazaire (1848-1948) | Jean-Bernard Vighetti | 216 p., 24 €, autoédition, en vente à Saint-Nazaire et Redon, contact auteur : jbv56-yahoo.fr

« L'art singulier »

C'est dans cette catégorie qu'est parfois classé Ronan-Jim Sévellec, cet artiste plasticien ami de Jane Birkin, et dont elle dit : « J'ai rencontré un type qui fait des miniatures, des maquettes. Il s'appelle Ronan-Jim Sévellec, il fait des scènes avec des meubles pas plus grands que l'ongle de mon pouce. C'est pas tout mignon comme une maison de poupée, il y a des taches en des-



Sévellec ? Il fait des décors miniatures, des boîtes, des dioramas. Écoutez lui-même en parler : « J'avais collecté des années durant, sans objectif formulé ni arrière-pensée, d'innombrables éléments des plus hétéroclites, disparates et dissimilaires, comme investi de la mission de réunir les pièces déchiquetées d'un gigantesque organisme tentaculaire. Plus ces babioles semblaient avoir subi les meurtrissures du temps, mieux elles me paraissaient adaptées à l'objet de ma quête. » Rendons hommage au photographe Joël Laïter d'avoir réussi ces clichés si difficiles pour mettre en valeur les ouvrages de Sévellec. Des clairs-obscur, des tons sépia, des angles de prise de vue donnant un sentiment de réalité et de proximité frappant. N'oublions pas les commentaires du poète et comédien Henry Le Bal et, si vous passez par Douarnenez, où réside Sévellec, ou par Concarneau, où il expose parfois, n'hésitez pas à faire mieux connaissance avec cet artiste si... singulier. > K.T.

Les Décor de la mémoire | Ronan-Jim Sévellec | Coop Breizh | 110 p., 20 €

Mythologie celtique



Voici un auteur que nous avons grand plaisir à retrouver : Tomaz Bernard, dont nous avions dit beaucoup de bien lors de la sortie de son précédent ouvrage, *Que Belensoïtavectail*. Il ne nous déçoit pas : nous retrouvons « ceux du vieux chemin » : Tünevel, Anza, Belenis, Eozen, Koupaia, Cheun... les voici tous réunis autour de la prophétie de Gwenc'hlan. Les recherches menées par l'écrivain lui font honneur, tant il puise avec respect dans la matière de Bretagne dont on vient à se demander s'il n'en est pas le dernier représentant.

sous, il est dément. Et donc je suis allée le chercher, je l'ai trouvé. » Et elle a même réalisé un film sur lui et son œuvre. Mais alors, qu'est-ce qu'il fait Ronan-Jim Sévellec ? Il fait des décors miniatures, des boîtes, des dioramas. Écoutez lui-même en parler : « J'avais collecté des années durant, sans objectif formulé ni arrière-pensée, d'innombrables éléments des plus hétéroclites, disparates et dissimilaires, comme investi de la mission de réunir les pièces déchiquetées d'un gigantesque organisme tentaculaire. Plus ces babioles semblaient avoir subi les meurtrissures du temps, mieux elles me paraissaient adaptées à l'objet de ma quête. » Rendons hommage au photographe Joël Laïter d'avoir réussi ces clichés si difficiles pour mettre en valeur les ouvrages de Sévellec. Des clairs-obscur, des tons sépia, des angles de prise de vue donnant un sentiment de réalité et de proximité frappant. N'oublions pas les commentaires du poète et comédien Henry Le Bal et, si vous passez par Douarnenez, où réside Sévellec, ou par Concarneau, où il expose parfois, n'hésitez pas à faire mieux connaissance avec cet artiste si... singulier. > K.T.

Pour ceux qui goûtent cette mythologie celtique, qu'ils se précipitent sur ce livre : ils y trouveront leur bonheur et souhaiteront en savoir plus sur l'histoire ancienne de notre pays, en particulier sur l'abbaye de Landévennec, lieu central de l'ouvrage vers lequel voyagent « ceux du vieux chemin », parcourant la Bretagne médiévale de Bégard à l'Île Tristan en passant par Ploërmel, Guingamp et Huelgoat. L'auteur restitue à merveille le christianisme celtique dans son mélange de druidisme et de religieux continental. Et au-dessus de tout cela plane la *diougan Gwenc'hlan*, vision de Gwenc'hlan, druide assassiné pour avoir refusé d'abjurer sa foi celtique et dont les traces remontent à la nuit des temps, perdue puis partiellement retrouvée et toujours vivace. Tomaz Bernard fait diffuser ce livre par Coop Breizh, ce qui permet de le trouver en librairie. > K.T.

Le Manuscrit de Landévennec | Tomaz Bernard | Embann ar Vro, 200 p., 20 €

Succulent



Dès le titre, vous aurez compris que l'auteur est amoureux des mots qu'il déguste, mâchouille, suce, recrache, rafistole pour notre plus grand plaisir : malgré le titre et la couverture, n'allez pas croire que l'ami Yann ne traite, dans son ouvrage que de vins et d'alcools. Il y est aussi question de balade au bord du Léguer, tant Yann vénère (!) le Tregor qui l'adopte. Vous y trouverez aussi des textes succulents tel ce « Les Glotomuches ont des briquettes », référence-révérence à Henri Michaux. Mais on découvre un Yann Venner peu connu et pourtant non négligeable dans ses poèmes où il laisse dépasser un pan de lui plus secret, clown blanc caché derrière l'auguste, dont nous vous livrons un petit exemple : « Les petits pas de l'aube marchaient d'un pas tranquille sur les toits de mon rêve. » Son ouvrage, qu'il dédie à Christian Prigent, auteur breton comme lui, se déguste comme un champagne millésimé aux fines bulles qui pullulent, éclatent et font, comme le disait Gainsbourg, « des wip ! des

clip ! crap ! des bang, des vlop et des zip ! ». > K.T.

L'Écriboire et autres saveurs | Yann Venner | Les Éditions de Trozoul, 165 p., 16 €

Carte postale



Qu'est-ce qu'ils ont, tous ces écrivains parisiens à écrire sur la Bretagne ? De la sublime *Chanson bretonne* de JMG Le Clézio au désolant *Passage de l'été* de Claire Léost, tellement navrant que nous avons décidé de ne pas en parler, il y a eu *Le Grand Jaba-dao* de Jean-Luc Coatalem, *Le Testament breton* de Philippe Le Guillou et donc *Ce reviennent ceux qui sont loin* de Pierre Adrian. Les deux derniers cités ont en commun de dépeindre une Bretagne aux chapelles perdues au milieu des ajoncs entourés de fermettes aux toits d'ardoises grises, aux récifs éblouissants d'écume, aux processions du côté de Rumengol ou de Saint-Michel de Brasparts. Bref, on a un peu l'impression de vivre au cimetière des éléphants. Le livre de Pierre Adrian est bien écrit, se lit bien mais laisse sur sa faim : des souvenirs de vacances scolaires, un retour sur les mêmes lieux du Finistère à l'âge adulte... nostalgie, nostalgie... Est-ce la pandémie, le télétravail ? C'est quand même une province de carte postale ! Cela dit, ça permet de passer un bon moment. > K.T.

Ce reviennent ceux qui sont loin | Pierre Adrian | Gallimard, 180 p., 20 €

Vision mariale



Nous étions très inquiets en ouvrant ce livre : un miracle dans une île du nord de la Bretagne On pouvait s'attendre au pire. Eh bien non ! L'autrice (fille de la chanteuse Jeanne Mas) a eu la correction de venir faire connaissance avec les lieux de son roman (Roscoff et l'Île de Batz) avant de l'écrire. Même si les lieux

comptent ici moins que l'intrigue, il y a sous la plume de Victoria Mas un respect pour le pays et ses habitants. Le sujet est dans la lignée de son précédent ouvrage, *Le Bal des folles*, qui lui valut en 2019 le prix Renaudot des lycéens et traitait déjà de personnages marginaux. Ici, il s'agit d'une religieuse portée jusqu'en Bretagne par une vision : vision qui lui dit qu'en ce pays la Vierge allait apparaître. On perçoit bien que Victoria Mas a bien étudié son sujet : les visions mariales. Elle déclare aussi dans une interview avoir beaucoup appris des légendes bretonnes. Tout cela donne un roman bien agencé qui donne de la Bretagne une image loin des cartes postales. Un bon livre. > K.T.

Un miracle | Victoria Mas | Albin Michel, 219 p., 19,90 €

Processions singulières



C'est une somme savante que nous livre Mickaël Gendry : 200 pages d'étude des origines des troménies, essentielles à l'élément le plus connue, celle en l'honneur de saint Ronan. En plus de celle-ci, il reste au XX^e siècle les troménies de Gouenou en Léon, Landeleau en Cornouaille et Bourbriac en Trégor. Ces processions circulaires, épousant quasiment les limites de la paroisse, obéissent à des règles très strictes : ainsi, lors de la grande troménie de Locronan, qui a lieu tous les six ans, les pèlerins contournaient le mur de clôture de l'église, entraînaient dans la chapelle du Pénity, faisaient trois fois le tour du tombeau de saint Ronan avant de baisser la statue au visage puis le reliquaire placé au pied du tombeau, passaient enfin à genoux sous la table où repose le gisant. Les troménies (de *tro-minih*) : tour du territoire monastique) permettaient, pour les croyants, de s'approcher dans la souffrance et la pénitence les qualités attribuées au saint vénéré. Ces processions singulières plongent au plus profond de l'âme bretonne. > K.T.

Troménies bretonnes | Mickaël Gendry | Yoran, 210 p., 18,50 €

Nous avons lu

Ils existaient bel et bien !



Auteur de trois autres ouvrages sur le passé celtique de l'Europe, le dernier sur les Pictes, l'auteur nous présente ici les textes anciens qui évoquent les voyages des navigateurs celtiques. Avant d'étudier les différents textes qui nous sont parvenus, Kurzawa rassemble par thème ce qu'on y trouve : l'évocation de l'autre monde, les pérégrinations religieuses, les merveilles et les types de bateaux utilisés. Puis on découvre cinq grandes navigations, à commencer par le voyage de Mael Duin, puis celui de Bran, et quelques autres à partir des différentes rédactions dont on dispose. La navigation de saint Brendan est traitée sur près de cent pages. Beaucoup de ces textes sont inédits en langue française, ce qui constitue sûrement une raison de l'impasse que font les livres et les expositions sur leur existence. Par contre, les publications étrangères, dont le contenu est mis ici à disposition, pullulent. Évidemment, la critique des sources est présente. C'est un des grands problèmes de la vulgarisation historique en France que de négliger ces travaux importants sans lesquels une partie de l'histoire culturelle de l'Europe celtique nous échappe. Et, une fois de plus, Yoran nous offre un livre important à prix d'ami ! > J.-J.M.

Les Navigateurs celtes du haut Moyen Âge | Frédéric Kurzawa | Yoran, 292 p., 14 €

Nous avons reçu

Roger Faligot, *Les services secrets chinois. De Mao au Covid-19*, édition revue et augmentée, Nouveau monde éditions
Géraldine Le Roux, *Sea Sisters. Un équipage féminin à l'épreuve de la pollution dans le Pacifique*, Indigène éditions
Michelle Labbé, *Rose Fuchsia*, L'Harmattan
Gabriel Milin, A.-E. Troude, *Le Conteur breton*, Éditions des régionalismes
Henri Queffelec, *Ports de pêche en Bretagne*, Éditions des régionalismes

Selaouit

Pierre Morvan

FESTIVALS

La saison des festivals n'a pas déjoué les pronostics : dopée par la joie des retrouvailles après deux années de frustration covidée, elle a généralement, à de rares exceptions près, comblé les organisateurs... Lesquels, comme on pouvait s'y attendre, ont dû subir une forte augmentation des coûts de production, que la guerre en Ukraine ne peut pas seule expliquer... La suite pourrait être encore plus compliquée... Mais en attendant, la saison bretonne des festivals n'est pas terminée ! Du 5 au 15 octobre, Le Grand Soufflet¹, rendez-vous de la sono mondiale en Ille-et-Vilaine, promet de beaux moments avec Ladavina, Bachar Mar-Khaliléf ou Kutu... Et jusqu'au 27 novembre, Celtomania², festival éclaté dans la Loire-Atlantique, annonce une programmation électrique, voire explosive, avec Les Ramoneurs de menhirs, le Trio EDF, O'Tridal, Sylvain GirO et beaucoup d'autres... Plijadur 'vo !

Marie-Aline LAGADIC - Kleriv RIVIÈRE

I Le Chant des sardinières



Un livre ? Un disque ? Les deux mon capitaine. Ou plus exactement, un livre ET un double CD, réédition de deux albums, *Le Chant des sardinières* et *Tout le monde sur le pont !*

À la manœuvre, une mère et sa fille, Marie-Aline Lagadic et Kleriv Rivière. Dans la famille, on peut dire que le chant et la musique font partie des meubles et se transmettent de génération en génération, un peu comme l'ancienne armoire sculptée ! De quoi rassembler un répertoire qui s'est transmis de grand-mère, tante et mère en fille ou nièce... sans oublier le père de Kleriv, Christian Rivière, lui aussi musicien. Impossible de citer tous ceux que Marie-Aline et Kleriv, ancrées en pays Bigouden, ont côtoyés, accompagnés, tant la liste est longue, des Sonerien Du au Bagad Kemper en passant par Gilles Servat, Amaud Maisonneuve, Kristen Nogués, Patrick Even, Didier Squiban, Annie Ebré... Kleriv a aussi fréquenté la Kreiz Breizh Akademi au sein du collectif *Izh Penn 12*, après avoir, toute petite, remporté une mention spéciale au Kan ar bobl. De solides références s'il en est ! En 2007 donc, sort un premier album, *Le Chant des sardinières*, coup de cœur du jury de l'Académie Charles-Cros. Marie-Aline et Kleriv sont accompagnées par l'accordéoniste Alain Trévann et le pianiste François Gouzien. En 2016, *Tout le monde sur le pont* revient sur « les bouleversements de l'entre-deux-guerres »... Le monde change, la société évolue, et pas qu'un peu. Deux albums, reflets des changements profonds que connaît la Bretagne – mais pas qu'elle – dans la première moitié du xx^e siècle. Et deux belles voix pour nous faire vivre ces évolutions. Avec *Le Chant des sardinières*, c'est le répertoire traditionnel et la langue bretonne qui dominent encore dans ces chants des ouvrières d'usine, des ferblantiers, des serfisseuses ou des pêcheurs. *Tout le monde sur le pont* fait ressortir le basculement vécu au lendemain de la guerre de 14-18, les cahiers de chants ramené des tranchées, et une présence de plus en plus prégnante du

français... Même si, comme l'écrit Marie-Aline Lagadic, la fièvre communautaire bigoudine résiste : « Elle assimile, intègre, digère ces influences, mais ne se laisse jamais dépasser ». Car il nous faut aussi parler de ce (vrai) beau livre qui sert d'écrin à la réédition de ces deux CD, avec pour sous-titre *Chants des ouvrières des conserveries du Pays bigouden et chants de Pont-l'Abbé-Lambour*. D'une belle plume, Marie-Aline y contextualise ce riche répertoire et nous relèverons aussi cette magnifique et tout aussi riche iconographie, en noir et blanc, qui fait ressortir intensément la beauté des Bigoudènes et la noblesse de leur regard. Et ce n'est pas un cliché ! Qui n'aurait aimé entendre ces sardinières entonner *Salvez riches heureux*, une chanson anarchiste interdite devenue « l'hymne national douarneniste » ! Ou, dans un autre genre, tout aussi osé et insolent, *Kaourintin Bouzar* ou la *Son Bigoudenenn Penn-ar-Pont*... La phrase choisie en exergue du livre est tirée d'*Hommes liges des talus en transe*, de Paul Keating : « Il n'y a pas de passé en Bretagne ! Seulement un imperceptible mouvement des lèvres ». Tout un programme !

>>> *Coop Breizh*

DASTUM 50 | Kanerien ha sonerien Vreizh

50 balais, un demi-siècle, c'est un cap, un tournant, et ça se fête ! Voilà cinquante ans, en effet, que Dastum recueille – d'où son nom – les traditions orales de la Bretagne. Et la fête a déjà eu lieu, en mai à Pontivy, en août au FIL... Elle se poursuivra ce mois-ci à Ploëmeur, en novembre à Rennes, Poulleau ou Rostrenen³. Et elle trouve son prolongement dans la sortie d'un double CD, *Dastum 50*, qui réunit pas moins de 70 interprètes. Chez Dastum, on ne fait pas les choses à moitié ! Dastum, toujours en chiffres, c'est une phonothèque de plus de 120 000 documents sonores accessibles gratuitement au public, ce sont de nombreux points de consultation de proximité, dans les écoles de musique, médiathèques... à travers toute la Bretagne. C'est aussi plus d'une centaine de publications, CD,

livres... et des collections à la fois prestigieuses et précieuses telles que *Grands Interprètes de Bretagne* ou *La Bretagne des Pays*. Et c'est enfin une revue trimestrielle, *Musique bretonne*, qui en est à son numéro 272 ! Pour ce double album des 50 ans, on ne va pas citer tous les noms, juste préciser qu'on y retrouve (presque) tous les grands interprètes qui ont fait, ou font, la tradition sonore de Bretagne, des sœurs Goadec à Yann-Fañch Kemener, Manu Kerjean, Annie Ebré, Marthe Vassallo... jusqu'à la relève, les sœurs Udo ou le couple de chanteuses Diridollou-Lavigne. L'aventure continue... >>> *Dastum, Coop Breizh, DAS174*

EMEZI | Tentador



Deux nanas, à l'aise dans leurs baskets et bien de leur temps... voilà le duo Emezi, dont le nom annonce la couleur, celle d'un féminisme de bon aloi quand on s'interroge à juste titre sur le peu de place faite aux femmes dans le paysage musical (et pas que). Emezi, c'est Perynn Bleunven et Elise Desbordes, deux pers produites Diwan et trentenaires assumées. La première, un peu touche à tout, a fait ses premières armes de chanteuse au sein de la chorale Allah's Kanañ, que l'on a croisée dans ces colonnes il y a déjà un moment. La seconde est passée par l'Ensemble choral du Bout du Monde, avant d'entreprendre une formation de pianiste de jazz. Et toutes deux affirment leur forte envie de chanter en breton tout en revendiquant leur goût prononcé pour les musiques actuelles, la pop, le jazz, le hip-hop, le RnB... Elles chantent, donc. Des textes bien actuels, eux aussi. Comme *Diskar* – effondrement en français – qui nous promet des lendemains qui déchantent : « *Po ket mel ken, po ket aer ken*... » >>> *Panaos Paouz, Dilemma*, guère plus souriant. Mais les nanas d'Emezi savent aussi se faire plus légères et nous parler d'amour... Et c'est *Tentador*, tentation, la chanson qui donne son titre à l'album... Laissez-vous tenter... >>> *Coop Breizh*

1. www.legrandsoufflet.fr
2. www.celtomania.fr
3. www.dastum.bzh
4. « Tu n'auras plus de miel, tu n'auras plus d'air... »

Musiques Celtie

Philippe Cousin

DERMOT BYRNE & STEVE COONEY



DERMOT BYRNE & STEVE COONEY | The Donegal Melodeon

Qui ne connaît Dermot Byrne, fameux accordéoniste du Donegal, membre d'Altan durant une vingtaine d'années. Il y a quelques mois encore, il produisait un très bel album en compagnie de la violoniste Yvonne Casey¹. Depuis de nombreuses années, il joue aux côtés du guitariste Steve Cooney, et son nom figure sur pas moins de 250 albums. Il a lui-même publié un album solo voici deux ans². Dermot et Steve ont enfin décidé de concrétiser leur collaboration sur un excellent album, *The Donegal Melodeon*, qui hélas ne dure que 35 minutes. Le mélodeon est un accordéon diatonique bi-sonore comportant une unique rangée de boutons. Cet enregistrement est une très belle collection d'airs que Dermot a appris des générations qui l'ont précédé dans le Donegal, en particulier les musiciens du sud-ouest du comté, autour de Teelin, là où s'est installé Steve Cooney. Une région renommée pour sa tradition de musique, de chant et de danse, où l'on retrouve beaucoup l'influence des ferblantiers itinérants (la communauté des Travellers). Dermot joue des mélodeons dans divers accordages, Steve officie à la guitare, basse, bouzouki, claviers, percussions et didgeridoo. Onze titres et 18 morceaux se succèdent : highlands, reels, horripops, bardances et jigs. Citons simplement *Duncan Davidson*, le célèbre *Merry Sisters*, *An Gasúr Mor* ou *Glencolmille Bardances*. Dermot et Steve portent ici la tradition vers de nouveaux sommets, combinant une technique irréprochable à un talent indubitable. Un album qui comptera en 2022... >>> *Autoproduit DBSC02 - dermotbyrnebox@yahoo.com*



NATHAN GOURLEY and LAURA FEDDERSEN | Brightly or Darkly

Je vous avais présenté leur premier album voici quelques années³, ils remettent le couvert huit ans plus tard : Nathan Gourley et Laura Feddersen, originaires du Midwest américain, vivent à Boston. Nathan, ancien membre de Chluras et Two Tap Trio, a enregistré des centaines d'airs depuis nombre d'années, tandis que Laura dispense des cours tout en se produisant un peu partout. Tous deux sont réputés dans la musique traditionnelle irlandaise et ont su développer un style unique de fiddle, tantôt jouant à l'unisson, tantôt explorant des harmonies d'accords et des variations rythmiques et mélodiques. Nathan ajoute à la guitare des accords complexes et un rythme soutenu. Sur ce second opus, *Brightly or Darkly*, enregistré dans leur maison du Massachusetts, ils nous offrent près d'une quarantaine d'airs en 16 titres. Le duo mélange les sons de façon exquise, par petites touches, des tempos soigneusement étudiés, des changements délicats entre les morceaux d'un même set. Ils explorent toute une gamme d'accords différents pour leurs deux fiddles. Leur musique sonne de façon lumineuse ou sombre, comme suggéré par le titre de l'album. Au fil des pages, on reconnaît *The Maids of Michelstown*, popularisée il y a bien des années par le Botby Band, ou *From Galway to Dublin*, enregistré pour la première fois en solo, sur *Matt People's* pour Nathan et *The Haymaker* pour Laura. Nous avons là une superbe collection d'airs dont le choix et les tempos sont de très bon goût. Un album délicat et sensible. >>> *Autoproduit - www.nathanandlauramusic.com*



TIM EDEY | I Got Rhythm

Voici l'un des guitaristes les plus doués de sa génération, capable de passer du traditionnel au classique ou au jazz manouche. Et tout ça sans avoir jamais pris un seul cours de musique. C'est dire s'il tait le talent. Il a pour nom Tim Edey et pas sûr qu'il soit connu de ce côté-ci de la Manche. Natif du Kent mais d'origine irlandaise, il vit aujourd'hui en Écosse et a été désigné « musicien de l'année 2012 » par la BBC. Depuis une vingtaine d'années, il a joué et tourné avec une foule de groupes et musiciens : The Chaperlains, Christy Moore, Sharon Shannon, Altan, Capercaille, Michael McGoldrick, Séamus Begley, Shaun Davey, Julie Fowlis... Non content d'être un guitariste chevronné, Tim brille également à l'accordéon diatonique, au piano, au banjo et aux whistles. Dire que son nouvel album *I Got Rhythm* est traditionnel serait inexact, car du jazz manouche (*I Got Rhythm*, *Lady Be Good*), la valse musette (*La Bourrasque*) ou à la pop (*How Deep Is Your Love*, *Fields Of Gold*), sans pour autant oublier le trad (*Rare Old Mountain Set*), *Danny Boy*, *Air*. On a même la surprise d'entendre le célèbre *Lily Marlene*. Enregistré à la maison, en une seule prise, durant le confinement de 2020, cet album a bénéficié du soutien de quelques amis musiciens : Michael McGoldrick à la flûte, Ross Ainslie au whistle, Dave McFarlane aux claviers et cordes, James Lindsay à la basse, et Natalie MacMaster, Donnell Leahy et Patsy Reid au fiddle. A découvrir pour le côté éclectique et le talent de ce musicien de premier plan. >>> *Autoproduit GBR021 - www.timedeys.co.uk*



CLANNAD | Clannad 2 & Dúlamán

Alors que le groupe Clannad termine une tournée d'adieux tout en fêtant ses cinquante ans de scène, le label dublinois Gael Linn célébrera en 2023 ses soixante-dix ans d'existence. L'occasion était donc toute trouvée d'associer ces deux anniversaires. Clannad (pour *Clann as Dobhar*, la famille de Dobhair dans le *gaeltacht* du Donegal) sort un premier album en 1972 après avoir remporté le premier prix d'un concours de jeunes groupes à Letterkenny, rapidement suivi par *Clannad 2* en 1974 et *Dúlamán* en 1976. Ce sont ces deux albums que Gael Linn a choisis de ressortir à la fois en CD et en vinyle l'occasion de (re)découvrir un groupe majeur, qui très tôt a su adapter les chansons traditionnelles de sa région d'origine à des styles beaucoup plus modernes, ajoutant synthétiseurs et percussions. Ce qui a parfois pu écorcher les oreilles de quelques puristes et pointer le groupe du doigt comme des fossyeurs de la tradition. Pourtant, cinquante ans plus tard, ils sont toujours là, même s'ils ont choisi de raccrocher leurs instruments il y a quelque temps. Nous avons le plaisir de retrouver nombre des titres qui sont devenus des standards, comme *An Gabhar Bán*, *Dhéanamur Sárghach* ou *Tedhir Abhaile Riu* sur le premier album, et *Dúlamán*, *Two Sisters*, *Súil*, *A Rún* ou *d'Típeas A Dámshas* sur le second. Et puis une surprise avec la gavotte *Rince Briotanach*, a priori des Triskell lors d'une tournée en Bretagne. Vingt-deux titres qui réveilleront bien des souvenirs aux yeux de *Gael Linn* CFCFD 196 - www.gael-linn.ie

1. PB n° 700, mai 2022.
2. PB n° 677, juin 2020.
3. PB n° 620, septembre 2015.

Le logement Al lojañ



On parle souvent de logement en ce moment dans les colonnes du *Peuple breton* et dans d'autres titres de presse très lus en Bretagne. Voici quelques éléments pour en parler en breton.

La traduction exacte de « logement » en breton est « lojeiz », pluriel « lojeris ». La forme de l'infinitif « lojañ » (loger, se loger) est facilement utilisée comme substantif : « al lojañ » pour le logement (si on parle du logement en général, de l'enjeu du logement).

logement.

Une résidence secondaire est appelée « un eil ti ».

Pour dire qu'on habite quelque part, on utilise la forme de situation : « E Kawan emaoñ o chom », qu'on peut décomposer ainsi :

- « e » pour « à », avec « en » si le nom du lieu commence par une voyelle (« En Alamagn emaoñ o chom »),
- « Kawan », le nom du lieu, ici Cavan,
- « emaoñ », forme de situation du verbe être à la première personne du singulier,
- « o », particule verbale qui introduit le verbe à l'infinitif après la forme de situation, qu'on peut souvent traduire par « en train de », même si cette traduction ne colle pas bien avec l'exemple ici présenté,
- « chom », rester ou habiter.

Dans la toponymie bretonne, on trouve souvent le mot « kêr », qui désigne un lieu habité, de taille variable. Cela va d'un tout petit hameau à une grande ville. « Meurgêr » signifie métropole. « Kêr » est un mot féminin : on aura donc « ar gêr », mais au pluriel « ar c'hêrioù ».

« Er gêr » signifie « à la maison », à ne pas confondre avec « e kêr », en ville.

Mot à mot, donc, on aurait quelque chose comme « A Cavan je suis à rester/habiter » pour répondre à la question « Pelec'h emaoñ o chom ? (Où habitez-tu ?) ».

Le mot maison, au sens de bâtiment, est « ti », parfois aussi anciennement noté « ty ». Il est masculin : « an ti », la maison, sans mutation. Au pluriel, « an tiez » ou « an tier » (deux pluriels possibles). On le retrouve dans de nombreux composés :

- rann di, appartement (« rann » signifie « partie »),
- kendil, immeuble (« ken » sert à désigner ce qui se fait à plusieurs ; kenlojañ = cohabiter, kenfeurmiñ = co-louer, kenwerzh = commerce...),
- ti-kêr : mairie,
- ti-gar : gare, etc.

À l'infinitif, habiter donne donc « bezañ o chom » :

- bezañ o chom war ar maez (habiter à la campagne),
- bezañ o chom e kêr (habiter en ville).

On trouve aussi le mot « annezad », pour « résider » :

- un annez (une résidence),
- annezad (habitant/résident),
- annezidi (habitants/résidents),
- an taos-annezad (la taxe d'habitation).

« Feurmiñ » signifie louer, « prenañ » acheter, « gwerzhañ » vendre. On peut aussi recevoir un logement en hébergement, « hêrezh ». « Reiñ bod », c'est offrir le gîte, abriter. « Reiñ » signifie donner, « bod » est un mot qui désigne à la fois de la végétation (des arbustes par exemple) ou l'idée d'un abri, d'un

Les terminaisons en -ad/iz servent plus à désigner les habitants d'un lieu. Par exemple :

- Naoned (Nantes),
- Naonedad (Nantais),
- Naonedadez (Nantaise),
- Naonediz (Nantais - au pluriel),
- Naonedadezed (Nantaises).

Nous contacter ?

Pour toutes vos demandes relatives aux abonnements, à la diffusion ou à l'administration du *Peuple breton*, vous pouvez nous contacter au 06 71 83 70 76 (tél.-répondre) ou à contact@lepeuplebreton.bzh

abonnez-vous !

en ligne : lepeuplebreton.bzh

11 numéros = 45€

Prénom _____ Nom _____

Adresse _____

Adresser à : Le Peuple breton [B], rue Pinot-Duclos | 22000 Saint-Brieuc avec votre chèque

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensual (58^e année)
Rédaction : 9, rue Pinot-Duclos
22000 SAINT-BRIEUC
contact@lepeuplebreton.bzh

Directeur de la publication : Benoît Montagne
Rédacteur en chef : Gael Briand | 06 71 83 70 76
Responsable des pages : Pobl Vreizh | Maxime Tazac
Secrétaire de rédaction : Jacques Dyonizak
Conception et mise en page : Gornès Design | Sabine Collet
Administration : A. ar Gal, B. Montagne, A. Quémener
Ont contribué à ce numéro :
Bénédict Pagnot, Gael Briand, Niko, Lydie Massard, Arnaud Gouez, Pierre-Emmanuel Marais-Jégat, Christian Prière, Aurélien Boule, Yannick Quéinné, Yann Fivet, David Mauduit, Denez Marchand, Ludovic Uyttraege-Le Meunier, Nil Caoussin, Brendan-Budok Durand-Le Ludec, Paul Meur, Melena Helias, Maxime Touzé, Herve Latimier, Patrick an Habask, Manuel Meure, Vincent Daumas, Tierni Siret, Jean-Jacques Monnier, Kléod Thomas, Pierre Morvan, Philippe Cousin.
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautill
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
15, hert Feunteun-ar-Wern - 22500 Paimpol
Celtie : Philippe Cousin
Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier
19, Penhaer-Pave - 22300 Lannion
Livres en breton : Herve Latimier
Park-ar-Poull-Du - 62, rue Kervenn - 22300 Lannion
Editeur : Presses populaires de Bretagne
CPPAP : 0627 D 86914 ISSN : 0245-9507
Dépôt légal : n° 4071
Impression : n° 4071
Rousden Grafik & Guingamp

Souscription permanente

35 € ? Trente-cinq malheureux euros dans une souscription permanente ? Le plein emploi cherait donc des salaires de misère ? Possible ! Mais l'explication nous concernant ne se trouve pas là. Nous avons changé notre organisation interne pour récupérer et traiter plus rapidement les abonnements et le courrier. Aussi, la relance ayant été faite à l'heure habituelle, les retards d'abonnements (et de dons) sont plus faibles mois-ci car il n'y a plus de « restes » de l'été, notre hypothèse se confirme, on devrait avoir des dons plus importants le mois prochain. Si ce n'est pas le cas, c'est que notre journal doit encore monter en gamme pour que vous soyez prêts à lâcher quelques euros supplémentaires sur votre abonnement... La PDR se détourne progressivement du « print » pour aller vers l'information temps réel, en numérique. Nous aimerions pouvoir faire mieux en matière de numérique, mais notre cœur de métier reste l'information traitée à la fois froide. Nous sommes et resterons un magazine d'opinion, écrit pour décrypter, analyser ce qui se passe en Bretagne et dans le monde. Chacun son rôle !

Serge Ghidalia, Lannion, 15 € ; Jérémy Simon, Saint-Brieuc, 10 € ; Jean-Luc Lucas, Plouaret, 5 € ; Frédéric Varvenne, Louey, 5 €.

Total septembre : 35 €.
Total de l'année en cours : 3 743 €.

CELTOMANIA

DU 30 SEPTEMBRE AU 27 NOVEMBRE 2022
EN LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES • ORVAULT • SAINT-HERBLAIN • BATZ-SUR-MER • BLAIN • BOUVRON • CLISSON-GÉTIGNÉ • CORDEMAIS • FAY-DE-BRETAGNE • HÉRIC-LE GÉNÉRIC • LA CHAPELLE-LAUNAY • LA CHAPELLE-SUR-ERDRE • LEBIGNON • LÈS-SORINIÈRES • NORT-SUR-ERDRE • PONT-SAINT-MARTIN • PORNIC • SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC • SAINT-JEAN-DE-BOISEAU • SAINT-LYPHARD • SAINT-NAZAIRE • ASTROLABE44 • SUCE-SUR-ERDRE • TREILLÈRES

WWW.CELTOMANIA.FR AGENCE CULTURELLE BRETONNE : 02 51 84 16 07

AVEC LE SOUTIEN DE PRODUIT EN BRETAGNE

Gant Rannvro Breizh kendalc'hit ar goust da yezhoù Breizh



© SCOPIC - Credit photo - Olibo Studio - Septembre 2022

Rannvro Breizh a sikour deskiñ, treuzkas ha pleustriñ ar brezhoneg hag ar gallaoueg er vuhez pemdez.

SEVENADURIOÙ HA SPORTOÙ > YEZHOU BREIZH

